

Sous la direction de  
Grégoire Chelkoff et Magali Paris

## Des jardins pour ménager les bords de route et de voie ferrée

Séminaire de recherche du 17 décembre 2012  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble



CRESSON

centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain



juillet 2013

Sous la direction de  
Grégoire Chelkoff et Magali Paris

## Des jardins pour ménager les bords de route et de voie ferrée

Séminaire de recherche du 17 décembre 2012  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble



## Préambule

Une journée d'étude intitulée *Des jardins pour ménager les bords de route et de voie ferrée : explorations pluridisciplinaires* s'est tenue à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble le 17 Décembre 2012.

Cette journée propose une transition entre les volets 1 et 2 de la recherche *La nature au bord de la route* pilotée par le laboratoire CRESSON (Grégoire Chelkoff et Magali Paris), inscrite dans le programme de recherche Infrastructures de Transports Terrestres Ecosystèmes et Paysages n°2 et n°3 (<http://www.ittecop.fr>) et financée par le Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Cette manifestation propose de mettre en débat les rôles et les enjeux des collectifs de jardins situés en bord de route et de voie ferrée et plus largement en milieu urbain et périurbain autour de 5 exposés de chercheurs et/ou de praticiens, chacun suivi d'un débat avec des acteurs du territoire grenoblois et national.

5 grandes thématiques sont questionnées - les ambiances, l'écologie, la sociologie, l'économie et la pollution des collectifs de jardins - afin d'envisager les conditions et les limites de ménagement par les jardins de territoires fragilisés.

Les 5 interventions qui structurent la journée mettent en jeu une ou plusieurs de ces thématiques.

L'intervention de Grégoire Chelkoff, Marine Linglart et Magali Paris expose les résultats du premier volet de la recherche *la nature au bord de la route* et les enjeux et objectifs du deuxième volet. Nous interrogeons la spécificité des ambiances qui marquent ces lieux, et notamment l'entremêlement du milieu routier avec celui des jardins, mettant en jeu à la fois le degré de « naturalité » ressenti et l'emprise de ceux qui leur donnent forme sociale et paysagère : les jardiniers. Les ambiances sont observées et évaluées *in situ*, essentiellement à travers les dimensions sonores et visuelles. Ainsi, l'originalité de la recherche est caractérisée par le croisement de l'approche des ambiances avec l'écologie faune-flore de ces milieux de bord de route : sont alors interrogées les continuités et les dilatations écologiques formées par les jardins ainsi que l'influence réciproque entre pratiques jardinières et biodiversité. Le deuxième volet de la recherche propose d'adjoindre aux volets ambiances et écologie le volet pollution des sols et de l'air et ses risques sanitaires.

Dans la seconde intervention, Jérôme Clément - Directeur de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs - propose de discuter le rôle de composition urbaine joué par les collectifs de jardins à travers les différents enjeux (sociaux, économiques, politiques, écologiques...) qui gravitent autour de leur composition et de leur localisation urbaine ou périurbaine.

Philippe Branchu restitue, à travers une troisième intervention, les résultats de la recherche JAFARR - *impact des infrastructures de transport sur la qualité des sols de jardins familiaux franciliens* - menée par le CETE (Centre d'Etude Technique de l'Equipement) Ile-de-France et financée par le MEDDE.

Claude Jacquier, président de l'Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturels (ODTI) questionne les jeux d'acteurs, éminemment politique et économique, liés au montage et à la vie des collectifs de jardin. Cette quatrième intervention s'appuie notamment sur les difficultés de montage d'un jardin partagé lié à l'ODTI au sein du quartier Très-Cloître à Grenoble, quartier en difficultés sociales.

Enfin, la journée se termine avec une intervention de Marcel Marloie, chercheur à l'INRA dans l'unité de recherche MONA, restituant la recherche *Jardins Familiaux* menée dans le cadre du programme GESSOL financé par le MEDDE. Cette recherche propose de discuter du modèle des collectifs de jardins russes développés à grande échelle comme mode de

développement urbain durable.

Les bandes-son des différentes interventions et débats ainsi que les supports de présentation des intervenants sont en ligne sur : <http://www.cresson.archi.fr/ECHO/jardins-17dec12/JE-jardins17-12-12.html> depuis janvier 2013.

A la suite de cette première valorisation, le présent document donne une restitution écrite de cette journée. Dans l'ordre des interventions précédemment décrites, chaque communiquant propose un article court synthétisant son exposé ainsi qu'une bibliographie. A la suite de chaque article, une mise en forme du débat lié à l'intervention a été réalisée par Grégoire Chelkoff et Magali Paris et propose d'en faire ressortir les éléments saillants. Aux 5 interventions proposées le 17 décembre 2012 s'ajoutent deux articles d'acteurs de l'agglomération grenobloise directement concernés par les jardins collectifs : l'association Brin d'Grelinette spécialisée dans le montage et l'animation de collectifs de jardins isérois (38) et la Mairie de Saint-Martin-d'Hères, commune de l'agglomération grenobloise possédant la plus importante surface de jardins familiaux dont elle est le gestionnaire direct via son service *Gestion Urbaine et Sociale et Proximité*.

Cette valorisation marque la première étape de la recherche *La nature au bord de la route-2* financée par l'ADEME dans le cadre du programme de recherche Infrastructures de Transport Terrestre Ecosystèmes et Paysages (ITTECOP) n°3 à laquelle collaborent le CETE Ile-de-France et Picardie, Agroparistech, l'Atelier de Architectura de Lisbonne (Portugal) et Permacouture Institute de San Francisco (Californie, USA).

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier les participants à la journée du 17 décembre 2012 et en particulier les contributeurs : Louiza Boukharaeva, Philippe Branchu, Jérôme Clément, Stéphanie Dechambre, Lénaïg Grard, Claude Jacquier, Maud Jeannerot, Marine Linglart, Marcel Marloie et Claire Tranchant.

Merci à Françoise Cholat, Sylvie Laroche et Julien Mac Oisans pour l'aide logistique au bon déroulement de la journée. Merci à Sylvie Laroche pour la retranscription des débats et son aide à la mise en page du document.

Merci aux organismes financeurs, le MEDDE et l'ADEME, et en particulier Yannick Autret et Pierre Taillant, pour le support et la confiance qu'ils nous accordent dans nos recherches sur les jardins de bord de route.

Grégoire Chelkoff et Magali Paris

## Sommaire

Préambule	3
Remerciements	4
Contributeurs	6
Participants à la journée	7
Entre ambiances et écologie : des jardins familiaux pour ménager les villes Grégoire Chelkoff, Magali Paris et Marine Linglart	9
Débat autour de l'intervention de G. Chelkoff, M. Linglart et M. Paris	12
Jardins familiaux et collectifs : outils d'aménagement urbain et social Jérôme Clément	19
Débat autour de l'intervention de J. Clément	22
L'agriculture urbaine en région grenobloise Lénaïg Grard et Maud Jeannerot	29
La ville de Saint Martin-d'Hères et ses jardins familiaux Claire Tranchant et Stéphanie Dechambre	31
Qualité des sols des jardins de bord de voies, le cas francilien Philippe Branchu, Wolfgang Borst, Audrey Esvan	35
Débat autour de l'intervention de P. Branchu	38
L'oasis des délices : un projet de potager-verger à Très-Cloîtres Claude Jacquier	43
Les collectifs de jardins dans la résolution de la crise urbaine : comparaisons France/Russie Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie	47
Débat autour des interventions de C. Jacquier et M. Marloie	51

## Contributeurs

Grégoire Chelkoff est architecte, HDR en urbanisme et aménagement, professeur à l'Ecole d'Architecture de Grenoble et chercheur au laboratoire CRESSON.

Magali Paris est ingénieur agronome et paysagiste, Docteur en urbanisme et architecture, maître-assistante associée à l'Ecole d'Architecture de Grenoble et chercheuse au laboratoire CRESSON.

[www.cresson.archi.fr](http://www.cresson.archi.fr)

Marine Linglart est biogéographique et Docteur en ethno-écologie du Museum National d'Histoire Naturelle, elle est directrice de la SCOP Urban-éco localisée à Villejuif (92) bureau d'étude spécialisé en Ingénierie écologique.

<http://www.urbaneco.sitew.com/#Accueil.A>

Grégoire Chelkoff et Magali Paris mènent depuis 2009 des recherches sur appel d'offres public sur les jardins familiaux de l'agglomération grenobloise. Marine Linglart collabore aux recherches pilotées par Grégoire Chelkoff et Magali Paris depuis 2009.

[gregoire.chelkoff@grenoble.archi.fr](mailto:gregoire.chelkoff@grenoble.archi.fr), [magali.paris@grenoble.archi.fr](mailto:magali.paris@grenoble.archi.fr), [mlinglart@urban-eco.fr](mailto:mlinglart@urban-eco.fr)

Jérôme Clément est urbaniste de Paris-Sorbonne. Il a fondé en 1994 le bureau d'études de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. Il est le directeur de la FNJFC depuis 2006 et le coordinateur du réseau associatif du secteur "Grand Ouest".

[j.clement@jardins-familiaux.asso.fr](mailto:j.clement@jardins-familiaux.asso.fr)

[www.jardins-familiaux.asso.fr](http://www.jardins-familiaux.asso.fr)

Lénaïg Grard et Maud Jeannerot font toutes les deux parties de l'association grenobloise Brin D'Grelinette qui œuvre notamment au montage et à l'animation de jardins collectifs sur l'agglomération grenobloise. Elles sont toutes deux animatrices de jardins et accompagnatrices de projets de jardins.

[contact@brindgre.org](mailto:contact@brindgre.org)

<http://www.brindgre.org/l-association>

Stéphanie Dechambre et Claire Tranchant font parties de la mairie de Saint Martin-d'Hères, la première est à la Direction de l'Aménagement, du Développement, de l'Environnement et de la Citoyenneté (DADEC) tandis que la deuxième est à la direction de l'Habitat-Citoyenneté / Gestion Urbaine et Sociale et Proximité. Claire Tranchant est en lien direct avec la vie des jardins familiaux gérés par la municipalité.

[stephanie.dechambre@ville-st-martin-dheres.fr](mailto:stephanie.dechambre@ville-st-martin-dheres.fr), [claire.tranchant@ville-st-martin-dheres.fr](mailto:claire.tranchant@ville-st-martin-dheres.fr)

Philippe Branchu est Ingénieur d'Etudes et de Recherches au CETE Ile-de-France, organisme du Réseau Scientifique et Technique du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie. Il y est responsable de l'Unité Qualité des Eaux et des Sols au sein du département Ville Durable. Géochimiste de formation, il travaille depuis de longues années sur l'impact des infrastructures sur l'environnement et s'intéresse depuis quelques années à la qualité des sols de jardins associatifs urbains.

[Philippe.branchu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Philippe.branchu@developpement-durable.gouv.fr)

Wolfgang Borst est Ingénieur au CETE Ile-de-France, géologue de formation, il travaille sur les impacts des infrastructures sur les eaux souterraines et les sols.

Audrey Esvan est Ingénieur Agronome, elle a réalisé son stage de fin d'étude au CETE Ile-de-France dans le cadre du travail présenté.

Claude Jacquier est architecte et économiste. Ex-directeur de recherche au CNRS, UMR Triangle, ENS Lyon, il est président directeur général bénévole de l'Observatoire sur les Discriminations et les Territoires Interculturelles (ODTI) et auto-entrepreneur de recherche *Les Siphonnées de la Planète*. Il œuvre depuis plusieurs années au montage d'un jardin collectif aux abords des locaux de l'ODTI dans le centre historique de Grenoble.  
[claude.jacquier7@wanadoo.fr](mailto:claude.jacquier7@wanadoo.fr)

Louiza Boukharaeva est Docteur es philosophie. Elle est la responsable scientifique du réseau international « Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature », Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris. [lmbdirect@latio.org](mailto:lmbdirect@latio.org)  
Marcel Marloie est Docteur en économie internationale. Il est le coordinateur du réseau international « Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature », Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris. [marcel.marloie@live.fr](mailto:marcel.marloie@live.fr)

### **Participants à la journée**

Autret Yannick, Bardagot Anne-Monique, Bendib Houda, Bescher Georges, Branchu Philippe, Bui Duy Duc, Catthiaux Séverine, Chelkoff Grégoire, Clément Jérôme, Dechambre Stéphanie, Denimal Clément, Dessort Hélène, Fournier Carole, Gouget Valentine, Grard Lénaïg, Huet Jérémy, Jacquier Claude, Kopf Martin, Krzywkowski Isabelle, Langumier Jean-François, Laroche Sylvie, Linglart Marine, Mac Oisans Julien, Marloie Marcel, Paris Magali, Poulon Hélène, Rousset Emilie, Tranchant Claire.

Au sein des débats, les interventions de tous les participants sont rassemblées sous l'intitulé « Public » afin d'éviter les erreurs d'attribution de parole conséquentes à la retranscription des débats.



## Entre ambiances et écologie : des jardins familiaux pour ménager les villes

Grégoire Chelkoff, Magali Paris et Marine Linglart

Talus, murs anti-bruit, boisements et friches sont les premières images associées au paysagement et aux ambiances vécues des bas-côtés routiers et ferroviaires. L'univers des jardins familiaux - lotissement de jardins, occupés individuellement contre un faible loyer par des populations modestes et abritant généralement des cultures potagères - est moins souvent identifié à ces territoires alors qu'ils en occupent, notamment en France mais aussi ailleurs<sup>1</sup>, une part non négligeable.

Ces jardins se trouvent au plus près des infrastructures de transport car ils y ont été repoussés à la suite des vagues successives d'urbanisation ou parce que l'urbanisation les rattrape et surtout du fait qu'ils profitent jusqu'à présent de territoires peu soumis à la pression foncière car bruyants et pollués.

Aujourd'hui et demain, alors que les tendances d'aménagement sont à l'intégration des infrastructures de transport au sein du système urbain, que vont devenir les jardins familiaux ? Quels rôles pourraient-ils jouer au sein de l'armature écologique<sup>2</sup> qui dessine les ambiances futures de la ville dense ?

Dans le cadre du programme de recherche Infrastructures de Transport Terrestre Ecosystèmes et Paysage, le laboratoire CRESSON - spécialisé dans l'analyse et la conception des ambiances<sup>3</sup> - s'est récemment attelé sur le territoire grenoblois (Région Rhône-Alpes, France), à travers une étude de terrain ethnographique, sonore et naturaliste à révéler les composantes sensorielles, sociales et écologiques de ces jardins<sup>4</sup>.

Cette recherche montre que ces jardins sont à la fois des lieux d'échappement sensible pour les promeneurs et les jardiniers, des refuges pour une faune et une flore sauvages ordinaires et des éléments paysagers structurants à l'échelle du quartier comme à celle du territoire.

Des « chocs d'ambiance », visuels comme sonores, et des paradoxes sensibles s'installent entre d'un côté, à l'échelle du corps, le caractère domestique et hospitalier des jardins et de l'autre, à l'échelle territoriale, la dureté et la violence des infrastructures et de leurs abords. Ces chocs sont amplifiés et mis en vue par des positions de surplomb, contrebas et face-à-face. La production sonore des jardins (avifaune, insectes, bruissement végétal, activités jardinières et de loisir) vient se confronter à celle des infrastructures de transport et peut parfois contribuer modifier la perception de cette dernière. Les jardiniers exercent à travers leurs jardins une relative emprise (matérielle et sensible) sur le milieu, et module ainsi leur propre saisie perceptive.

Photographies ci-contre : Jardins de Saint Martin d'Hères (38), en haut les jardins des Eparres en hiver et en bas des jardins sauvages entre route et voie ferrée à la fin de l'été. Crédits photographiques respectivement en haut et en bas : © Magali Paris et © Grégoire Chelkoff.

---

1 Dans le cadre de nos recherches, des investigations cartographiques ont été menées sur les villes de Lyon et Toulouse. Une étude cartographique et *in situ* a été réalisée sur les *community gardens* de San Francisco

2 On parle en France depuis le Grenelle de l'Environnement (2007) de Trame verte (et bleue) urbaine ou armature urbaine écologique.

3 Le CRESSON a fondé sa culture de recherche architecturale sur une approche sensible et située des phénomènes de l'environnement urbain.

4 Chelkoff, Grégoire ; Paris, Magali (2012). Avec la participation de Marine Linglart, écologue. La nature au bord de la route. Programme de recherche ITTECOP 2. Grenoble : CRESSON.

Ils y trouvent de plus un espace de liberté loin des univers contraints du travail et de la maison<sup>5</sup> et relativement proche (spatialement) de l'habitation. Le jardin devient le lieu d'un travail secondaire, le jardinage, et d'une domesticité secondaire où l'on vient plusieurs fois par jour : faire la sieste, écouter la radio, discuter avec ses amis-jardiniers, organiser un repas en famille ou entre amis. Tous ces événements ponctuent modestement mais sensiblement le milieu qui sinon serait entièrement dominé par le monde des transports.

Ces jardins ne sont pas à usage exclusif des jardiniers, inscrits dans le domaine public, ils sont également des lieux de promenade et traversables. Contrairement à la majorité de leurs homologues citadins, les jardins partagés<sup>6</sup>, à Grenoble, les jardins familiaux ne forment pas des ensembles clos. De plus, leur relation au dehors ne se limite pas seulement à leur visite, des liens modérés mais néanmoins présents sont développés avec des structures associatives et les écoles.

Alors qu'aujourd'hui l'attention est focalisée sur les bénéfices que l'on peut retirer de la nature<sup>7</sup>, il s'agit d'envisager à travers ces natures jardinée et sauvage de bord de route, les modalités spatiales et culturelles de cohabitation homme-nature, la cohabitation étant une forme de ménagement offerte par le jardin. Ainsi s'installent des relations réciproques, écocomplexes<sup>8</sup>, entre habitants, animaux et végétaux.

La recherche met en évidence que la biodiversité jardinée est dépendante des pratiques culturelles et de l'organisation parcellaire. Les pratiques jardinières tournées vers le respect de la nature et celles plus « dilettantes » ont des effets positifs sur la biodiversité car elles autorisent la présence de petites bandes non cultivées favorables à l'installation de faune et flore sauvages. Même si les pratiques jardinières sont intensives, l'agencement des parcelles permet de produire des entre-deux ou *écotones*<sup>9</sup> qui échappent à la rigueur jardinière : coin et arrière de jardin, inter-parcelle et bordure de cheminement.

Par ailleurs, ces écotones s'expriment également à une autre échelle : le caractère indéfini des territoires de bord de route permet la juxtaposition des jardins avec des friches composant ainsi une mosaïque de milieux tantôt cultivés, tantôt sauvages.

Réciproquement, nous montrons également que la biodiversité perçue<sup>10</sup> - vue, entendue, touchée, sentie et parfois même goûtée - a une certaine influence sur les pratiques culturelles développées par les jardiniers. Par ailleurs, un imaginaire de la biodiversité, des mécanismes écologiques et de la nature au sens large saisit un petit nombre de jardiniers.

---

5 Population essentiellement masculine et composée de retraités, les jardiniers viennent aussi aux jardins pour échapper à l'univers féminin de la maison.

6 La dénomination jardins collectifs rassemblent les 3 dénominations de jardins dissociés de l'habitation aujourd'hui employées : jardins familiaux, jardins partagés et jardins d'insertion. Proposition de loi sur les jardins collectifs. Les jardins familiaux sont à destination des particuliers, jardiniers amateurs. Les parcelles font environ 100m<sup>2</sup> et les sites de jardin composent des nappes jardinées importantes. Les jardins partagés sont portés par un groupe de jardiniers. Leur surface est beaucoup plus réduite que celle des jardins familiaux. Les parcelles peuvent être individuelles mais le partage de l'espace s'y exprime toujours, *a minima* à travers un espace collectif à l'entrée ou au centre du site. Les jardins d'insertion sont quant à eux à destination de personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle. La proposition qui distingue ces 3 types de jardins et les rassemble sous le vocable jardins collectifs vise à permettre aux jardins d'insertion la vente des récoltes, vente interdite pour les jardins familiaux et partagés. Texte n°44 transmis à l'Assemblée nationale le 4 juillet 2007 : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0044.asp> (consulté le 8 avril 2013)

7 L'on parle alors de « services écosystémiques », terme que l'on doit à Paul et Anne Ehrlich dès 1981.

8 Blandin et Lamotte, 1985. Un écocomplexe est un système d'écosystèmes qui au contraire de l'écosystème inclut l'homme.

9 Un écotone est une zone de transition et d'articulation écologique entre deux écosystèmes voisins. L'écotone est une marge écologique. La notion vient du grec *eco* (maison) et *tonos* (tension). Elle a été créée en 1935 par Arthur George Tansley.

10 Cette biodiversité perçue n'est pas forcément en adéquation avec celle relevée par les écologues.

D'autres encore développent une conception géographique du jardin comme un élément faisant partie d'un système plus large à l'articulation de la ville et de la nature.

On entrevoit ainsi la possibilité de dépasser certains « standards » esthétiques du jardinage amateur ou du paysage de l'expert, et de voir se déployer une esthétique plus informelle, ainsi que la création d'ambiances spécifiques. À plus large échelle, l'enjeu est celui de la diversité des configurations : pente, cours et plan d'eau, nombre et dessin des parcelles jardinées, exposition aux nuisances qui ne sont pas seulement subies mais très souvent à l'origine de créations jardinières. Le potentiel écologique des jardins au sein de l'armature écologique ne trouvera aucune issue dans leur conception isolée, une réflexion est ainsi à mener à l'échelle territoriale couplée à celle microlocale des ambiances et de l'habiter. Des verrous restent néanmoins à lever afin d'envisager les jardins familiaux comme modalité durable d'aménagement des bords d'infrastructures de transport dont celui de leur pollution (air, sol, eau) mais aussi de la multiplicité des acteurs impliqués dans ces territoires complexes. Telle sera la tâche de l'équipe de la nature au bord de la route – 2 dans le cadre du programme ITTECOP 3.

#### Références

- Atger-Lhotelline C. 2005, « Développement durable: des jardins pour rendre les villes urbaines (En diagonale) », *Diagonal* n°170, p.7
- Blandin P. et Lamotte M. 1985, « Ecologie des systèmes et aménagement : fondements théoriques et principes méthodologiques », in Lamotte, M. (éd.), *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*, Masson, Paris, pp. 139-162
- Baudélet L. Basset F. et Le Roy A. (Eds.), 2008, *Jardins partagés, Utopies, écologie et conseils pratiques*, Mens: Terre Vivante.
- Chelkoff G. et Paris M. 2010, *La ville dans ses jardins : l'urbain en bord de route*, CRESSON : rapport de recherche, financement MCC+PUCA
- Chelkoff G. et Paris M. 2012, *La nature au bord de la route*, CRESSON : rapport de recherche, financement Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- Chelkoff G. et Paris M. 2013, « Des jardins pour ménager les bords de route », *Anthos* 2013.1 *L'architecture du paysage en France*, pp.34-37
- Domene E. et Sauri D. 2006, « Urbanization and class-produced nature: Vegetable gardens in the Barcelona metropolitan region », *Geoforum* n°38, pp.287-298
- Guyon F. 2004, « Les jardins familiaux : miroirs des politiques de la cité », *Loisir et société/ Society and Leisure*, Volume 27, numéro 2, automne 2004, pp. 529-546
- Rougerie, G. 2003, *Géographie des marges*, coll. Géographie physique, L'Harmattan, 150 p.
- Tansley, A. 1935, The use and abuse of vegetation concepts and Terms, *Ecology*, 16-3, p. 299
- Weber F. 1998, *L'honneur des jardiniers, Les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris.: Editions Belin
- Wolf S. 2010, « Les jardins temporaires - entre deux lieux, entre deux époques », *Anthos* 1.10, pp.42-45
- [www.cartophonies.fr](http://www.cartophonies.fr) (Site de bandes-sons géolocalisées développé par le laboratoire CRESSON)

## **Débat autour de l'intervention de G. Chelkoff, M. Linglart et M. Paris**

Public : Depuis le début, on aime beaucoup ce projet à ITTECOP parce qu'il est atypique au niveau de l'infrastructure, de son rapport aux sons et à son environnement. L'approche qui a été présentée et l'évolution à venir montre toute la richesse qu'il y a autour de l'infrastructure et la nécessité du dialogue entre infrastructure et projet de territoire. Dans le cadre du programme, on attend cet approfondissement autour des échanges avec les porteurs de projet du territoire. La difficulté pour les projets de recherche c'est souvent de s'ouvrir à ces porteurs, de créer un dialogue. Le dialogue se crée déjà ici à travers l'interdisciplinaire, l'équipe ne se contente pas de juxtaposer les différentes compétences de ses membres, elle propose un tout cohérent, concerté entre disciplines. Pour aller vers les élus locaux, vers les acteurs de terrain, vers l'opérationnel, il faut ce tout cohérent. A travers le rapport de recherche, les sites web ([www.ittecop.fr](http://www.ittecop.fr) et [www.cartophonies.fr](http://www.cartophonies.fr)), nous contribuons à l'élaboration d'outils d'aide à la décision afin d'améliorer, de faire évoluer les infrastructures de transport.

Recherche et acteurs

ML : C'est tout à fait agréable de travailler en interdisciplinarité, même si ça prend évidemment plus de temps. Quand on inventorie les espèces à côté de celui qui mesure le son et de celui qui analyse les ambiances et que finalement on est ensemble pendant une heure, une heure et demie dans un site de jardins, on comprend des choses et même on les analyse dans nos propres domaines différemment parce qu'on voit l'autre travailler et on voit l'autre appréhender l'espace. Pour résumer, le choix des lieux à expertiser d'un point de vue écologique et la manière de les expertiser a évolué au cours du temps par le relationnel entre ambiance et biodiversité. Au départ, on a nos habitudes de travail, on est praticien de bureau d'étude, on a des méthodes bien calées, bien organisées. On prend notre carnet, on y va et on inventorie. En regardant l'autre, on échange sur les plantes que l'on voit sur le terrain, en participant entre deux inventaires à un entretien... Je suis un peu ethnologue aussi, on a eu des temps d'échange avec les jardiniers ensemble. C'est une ouverture d'esprit complètement passionnante mais plus complexe à analyser, ça va au-delà des comptages classiques. Parfois, j'étais complètement absorbée dans le lieu et ils me disent : « on est à 60 dBA, ça ne te gêne pas ? », et je leur réponds : « Moi ça ne me gêne pas parce que je suis dans un univers ». Les jardiniers sont aussi dans leurs univers... C'est vraiment intéressant de croiser des données objectives, mesurables et des données subjectives. On ne peut arriver à tirer des conclusions sur les rapports homme-nature qu'à travers ce croisement.

Mise en œuvre de  
l'interdisciplinarité

Public : Le programme ITTECOP est très transversal. Sur des projets comme le votre, où les infrastructures abordent les questions de bruit, de pollution des sols, de gouvernance, de relation avec les personnes habitant dans l'environnement. Les infrastructures traversent ces questions là de la même manière qu'elles traversent les territoires. Le programme PRIMEQUAL est sur la qualité de l'air, au delà de l'infrastructure. Il était question d'évaluer sur quelles distances un sol est pollué par les transports ? On a aussi le programme GESOL dont on aura un aperçu cet après-midi avec une présentation sur les travaux franco-russes menées sur ces questions de jardins.

L'infrastructure et ses délaissés, c'est vraiment une zone de contacts, de frictions et de liens en même temps qui implique une approche pluridisciplinaire et un regard multi-acteurs.

Public : Je me demandais, si vous aviez dans ce cadre de recherche eu une vision plus prospective sur la ville lente et l'apaisement des voies de circulation, qui procurent un dégagement important de foncier de part et d'autre des futures voies... La question est celle de la récupération de ce foncier et notamment en lien avec la qualité des sols.

Public : Sur l'évolution, la prospective des infrastructures... le rétrécissement de la voirie, les mobilités électriques ou hybrides, les mobilités partagées, on a très peu de réponses, dans le cadre du programme ITTECOP, pour le moment. Et ce sont des questions difficiles à trancher car ITTECOP n'est pas non plus un programme isolé, il s'intègre dans un plus vaste programme interministériel sur les transports qui est le PREDIT, programme de recherche et d'innovation dans les transports. Ce programme intègre les questions technologiques, les questions de logistiques extrêmement prégnantes et les questions de politique territoriale. Sur ces questions, il y a beaucoup de recherches qui ont été financées.

GC : Il faut aussi rappeler qu'il y a eu tout un travail sur la rocade sud à Grenoble notamment en 2008-2009, travail que nous avons suivi, sur l'idée de *chrono-aménagement*. En adoptant un ralentissement du déplacement, il s'agit de freiner l'étalement et de reconfigurer la route pour qu'elle devienne plus urbaine. Il s'agit alors de revoir toutes les traversées, les échangeurs, les liens avec la ville, les sorties possibles et les entrées, autrement dit il s'agit de repenser les territoires connexes. Sachant que le ralentissement pourrait apporter des qualités perceptives par exemple la réduction des « chocs » aérodynamiques avec la vitesse décroissante.

Ce qui est intéressant c'est d'identifier et de faire converger les qualités sensibles et les pratiques en présence, les attentes et ce qu'il serait possible de faire. Plus particulièrement, les enjeux de transformation de ces territoires d'infrastructures résident selon nous dans le croisement entre les mobilités moyennes des infrastructures et des activités en lien avec des pratiques de natures urbaines. On peut déjà cheminer le long des infrastructures de transport et passer par dessus ou par dessous.

Il y a aussi des attentes... ceux qui font tout le tour alors que l'école est juste de l'autre côté. Il y a des liens existants et d'autres à créer. Les jardins familiaux sont déjà là, il y a aussi des parcs publics, des terrains de sports... La trame verte est presque déjà là, il n'y a plus qu'à la compléter en liant les choses. Du point de vue de la perception, du ressenti, les infrastructures, que l'on ne va pas supprimer du jour au lendemain, et leurs territoires peuvent peut-être mieux cohabiter en fonction de ces modérations qui sont à penser à plusieurs échelles. Avec toutes les précautions qu'il s'agit de prendre en termes de pollution. En mai 2011 aux rencontres du PREDIT à Bordeaux, j'avais posé la question concernant l'impact des routes sur les terres agricoles situées à proximité (programme PRIMEQUAL), le programme Primequal a fait des recherches, mais on m'a répondu en termes de rendement agricole, le rendement agricole serait moins important au voisinage des infrastructures, je n'ai pas obtenu de réponses en termes de santé.

Public : Est-ce que vous avez constaté des différences de biodiversité entre les jardins partagés, les jardins familiaux et les jardins sauvages ?

ML : Dans ces jardins, la biodiversité est dépendante de trois paramètres : l'aménagement des parcelles ou aménagement d'ensemble, le deuxième paramètre c'est les pratiques jardinières et le troisième c'est les petits aménagements complémentaires. Concernant le premier paramètre, les jardins les plus organisés sont souvent les plus pauvres d'un point de vue écologique. A Colette Besson (Saint-Martin-d'Hères, 38) par exemple la clôture métallique empêche toute liberté végétale. Les jardins les plus sauvages, au sens de l'appropriation administrative, ne sont pas les plus riches non plus parce que l'espace est microscopique et que le jardinier qui a conquis cet espace essaie de le rentabiliser. Mais il laisse quand même un peu de désordre au sein duquel pousse un certain nombre d'espèces. La pratique de jardinage est quant à elle très variable. On a les jardiniers « procrastinateurs » ou « dilettants » mais surtout les productivistes ou fous furieux, ceux qui traquent tout ce qui bouge, même ce qui ne bouge pas. Souvent, ces productivistes ne jardinent pas dans le respect de la charte des jardins familiaux. Pour que ça pousse plus vite, ils ajoutent aux pieds des légumes de petites pastilles de couleur qui tuent un peu la diversité végétale. Sans diversité végétale, pas de diversité animale, il y a un lien direct. Et le troisième facteur, c'est les aménagements complémentaires : une petite marre, des haies de type champêtres ou qui ont été aménagées plus ou moins volontairement, des fruitiers qui sont posés en inter parcelles, où à l'intérieur des parcelles, souvent ces aménagements complémentaires se trouvent dans les parcelles. Gros avantage de travailler en commun, de mener conjointement le relevé faune-flore et l'entretien avec le

Biodiversité

jardinier, on a accédé à des informations auxquelles on aurait jamais accédé classiquement c'est-à-dire seulement via les relevés ou seulement par les entretiens.

Lors des entretiens, on finit toujours pas être emmené par le jardinier dans son deuxième jardin qu'il ne nous présente pas en premier, un jardin plus informel qui est coincé dans un petit coin et où il a ses arbres fruitiers, et où il développe des pratiques un peu particulières et là le nombre d'espèces augmentent de manière significative. Donc c'est sans doute cette troisième catégorie qui donne la plus grande richesse et c'est un peu celle qui est empêchée par un ensemble de projets récents, parce qu'on a des jardins très organisés où l'entre-deux, l'interstice n'a pas sa place.

Public : Est-ce que vous pouvez qualifier cette diversité par rapport aux espaces publics? Dans un parc urbain, un square, on dit qu'on a 150 espèces?

ML : En termes d'éléments de comparaison, on a aussi inventorié un certain nombre de secteurs dits délaissés, sur lesquels on se disait que des jardins familiaux pourraient se développer. Ça nous intéressait d'envisager si en implantant des jardins, on allait détruire de la biodiversité. Sur ces délaissés, on a une biodiversité moins importante que dans les jardins moyens, sauf sur un petit coteau ensoleillé, un cheminement en hauteur sur butte et puis derrière un creux avec une humidité. Sur ce délaissé, Dulcie September, on se retrouve avec trois habitats écologiques différents, une richesse plus importante que dans la plupart des jardins.

La comparaison avec le parc public est difficile car ça dépend vraiment du parc public. D'une manière générale, dans les parcs publics et encore plus dans les squares, on est dans des zones assez intensives avec uniquement pelouse et arbres, il manque toutes les strates intermédiaires qui sont quand même très riches et qui sont très intéressantes pour la biodiversité. Les parcs et squares proposent aujourd'hui en moyenne une diversité assez faible.

Public : Je viens d'Hanoi, ville très dense, les habitants n'ont pas beaucoup de places pour créer de grands jardins comme ceux que vous avez présentés, on se retrouve souvent avec des parcelles longues et étroites comme celles que vous avez présentées entre route et voie ferrée. Quelle est la biodiversité de ces parcelles longues ?

ML: La forme importe peu pour la biodiversité, c'est la composition qui fait la biodiversité. On n'est pas dans une logique forestière, on est dans une logique d'habitat ouvert, donc que l'on soit en longueur ou en largeur, peu importe. C'est le conglomerat des différentes parcelles qui comptent donc si vos parcelles sont insulaires, prises dans le milieu urbain, votre biodiversité va être très réduite.

Public : J'ai été très surpris quand je suis arrivé dans le secteur autoroutier que les questions de gestion des nuisances par

Nuisances, bords de route et usages

rapport à l'axe routier soient aussi peu ou mal traitées. En ce qui concerne le son, il y a des seuils légaux, alors on les respecte. Mais on sait très bien que selon le vent, l'implantation des arbres... Les sels de déneigement jusqu'où vont-ils? Quand je suis arrivé on m'a dit que c'était l'espace du talus : 5 à 6 mètres. Dans le cadre d'une thèse à ce propos, il était question de 20 mètres, à 20 mètres, il y avait encore des conséquences aériennes et souterraines. Il est important d'arriver à dire ce qu'il est faisable de faire sans danger ou tout du moins de minimiser les dangers et de mettre en place des systèmes de suivi. En ce moment même, Eiffage fait une autoroute à Dakar où les bords de route sont occupés par des communautés de femme qui se lancent dans le maraîchage, la question de la réduction du danger est donc cruciale...

Public : Je me demande si les bords de route ne doivent pas rester des *tiers paysages* (notion développée par Gilles Clément), si on ne doit pas y minimiser les interventions humaines.

Cohabitation homme-nature

ML : Comme on l'a dit la biodiversité des délaissés de bord de route (qui sont de fait moins sous emprise humaine que les jardins) n'est pas, sauf exception, supérieure à celle des jardins familiaux que nous avons étudiés. Gilles Clément a sa définition de la diversité. Ce n'est pas la même que la notre, nous parlons de diversité naturaliste, diversité floristique et faunistique, diversité d'espèces indigènes, d'espèces poussant localement.

MP : Le tiers paysage repose sur l'idée de réserve, on est là très loin de cette idée, on travaille sur des principes de cohabitation homme-nature. Les entre-deux, interstices entre parcelles dont nous avons parlés sont certes des sortes de Tiers-paysage mais nous préférons utiliser la notion d'écotone plus appropriée aux milieux étudiés. Cet écotone arrive à éloigner l'homme et la nature sans pour autant les mettre à distance l'un de l'autre. C'est complètement paradoxal et c'est ça qui est intéressant et qu'on ne retrouve pas dans le tiers-paysage.

Public : En terme de perception paysagère, il s'agit de différentiels de vitesse cinétique. Si on va vers le ralentissement, on portera plus attention au paysage de bord de route, on l'expérimente quand il y a des bouchons... Paysage perçu depuis la voiture mais aussi depuis les transports en commun.

Perception depuis la route

MP : Cette perception depuis le véhicule, nous avons commencé à l'approcher à partir de nos enquêtes micro-trottoirs qui visaient à même en évidence le rayonnement des jardins ou au contraire leur caractère caché. Les jardins connus, ceux qui n'étaient pas désignés comme « derrière », « à l'intérieur de », « loin là-bas » (alors que tout proches)... étaient évidemment ceux visibles et mis en vue (à travers des situations de contrebas par exemple) depuis la route. Dans la

deuxième partie de la recherche, il s'agit maintenant d'inventer des méthodes qui nous permettent de qualifier ces perceptions depuis la route.

Public : Je partage ce que vous dites, quand on vient de milieux et d'horizons divers et qu'on se croise autour et dans les jardins, il y a plein de choses que l'on apprend les uns des autres.

Socialité, voisinage, sécurité  
et échanges

Je travaille avec des bailleurs sur des groupes compliqués et les jardins sont mon échappatoire, c'est pour ça que je disais à ma collègue tout à l'heure que aller vers l'associatif ce serait m'enlever la partie la plus intéressante de mon travail. Je ne suis pas la seule à trouver une échappatoire dans le jardin, les habitants qui traversent ces jardins également et les jardiniers n'en parlons pas...

On apprend les uns des autres, je disais, et on apprend de nos erreurs. Pour la relocalisation des jardins qu'on est en train de mettre en place, on n'a pas du tout repris ce qui s'est fait avec les jardins Colette Besson ou ceux du Campanile (Nouveaux jardins Victor Hugo), qui ne sont pas les mêmes d'ailleurs, dans la façon de travailler des jardiniers et d'échanger entre eux. On n'a pas repris ce modèle. La ville avait confié ça à l'époque au cabinet d'architectes et paysagistes. Du coup, tous les anciens jardiniers sont venus en disant « ces cabanes ça ne va pas », « le grillage c'est moche déjà et de deux ça n'a pas de vie »... Ce qui fait que pour la relocalisation des plus beaux jardins qu'on va être obligés de détruire du fait de la création de l'éco-quartier (en termes de biodiversité, on va perdre en biodiversité pendant plusieurs années), on a retravaillé sur des cabanes plus petites, des cabanes en bois en montant un partenariat avec la scierie locale, on a travaillé avec les jardiniers sur des parcelles mutualisées : chacun aura sa parcelle mais ils formeront des groupes de 4 autour d'un cheminement collectif et privatisé. Les jardiniers trouvent d'eux-mêmes des solutions pour faire autrement, pour faire mieux : j'observe que ceux qui forment déjà un groupe de 3 lors des dernières réunions envisagent de proposer à une jardinière de les rejoindre pour l'aider à travers les travaux physiques. Au niveau des séparations, on a travaillé sur des barrières de châtaigniers en limite de parcelles justement pour laisser grimper les plantes, il n'y aura pas de séparation entre parcelles, parce que les jardiniers mettront eux-mêmes soit leurs framboisiers, soit des fleurs, ce qu'ils voudront et ce sur quoi ils arriveront à s'accorder. C'est eux qui décideront. Avec un travail important de notre part sur une sensibilisation paysagère car il ne s'agit pas de faire bidonville, j'ai déjà dû demander à certains jardiniers d'évacuer. Ces jardins sont visibles depuis les tours d'habitation situées à proximité et il faut qu'il y ait une entente possible entre tout ce petit monde, même avec les dealers qui font partie du système. Le jardin permet de pacifier le système, même si le trafic se fait derrière

le gymnase, à l'entrée des jardins... il permet en quelque sorte de redonner la ville à tous.

Il y a aussi cette idée de trame verte dont vous avez parlé qui est vraiment utilisée quand on est sur Victor Hugo. Les gens qui vont faire leur marché, ils longent les jardins. Le jardin sert à créer des liens spatialement mais aussi socialement... Celui qui a des jardins sauvages tout en ayant son jardin, le jardinier dont vous avez parlé, un jour il nous apprend en comité jardinage citoyenneté, qu'il fait du safran. J'ai fait débouler plein de gens de la ville, après j'ai passé des coups de fils et donc les gens sont allés dans les jardins le voir cultiver son safran. Et puis, il y a la fête des jardins qui ne fait pas que rassembler les jardiniers mais qui expose : on travaille avec une plasticienne et l'école de musique sur une forêt enchantée. Il y a plein de gens du quartier qui ont vécu des choses très difficiles cet été, qui étaient présents à la fête des jardins. Donc ça ouvre, on est en train d'ouvrir les jardins. Ce que vous disiez tout à l'heure sur les anciens jardins qui étaient fermés, on essaye de renverser la vapeur. On m'a demandé de reprendre cette gestion au niveau de la ville en 2008 et depuis c'est toute cette ouverture des jardiniers sur le reste de la ville. On est en train de travailler avec ma collègue, sur les terrasses Renaudie (logements collectifs de type habitat intermédiaire). L'idée c'est de créer des liens entre les personnes qui cultivent sur les terrasses à Renaudie et les jardiniers. On est en train d'essayer de créer du lien entre jardins privés et jardins familiaux, parce que finalement tous ces jardiniers appartiennent au même monde.

## Jardins familiaux et collectifs : outils d'aménagement urbain et social

### Jérôme Clément

Héritage de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins familiaux ont encore de beaux jours devant eux ! En effet, les jardins familiaux et collectifs se situent à la rencontre entre l'économique, le social et l'environnemental. Ils offrent une occupation du sol originale dans les interstices du tissu urbain où les espaces végétalisés sont sous représentés. Ce sont des lieux de respiration et de biodiversité dans les zones d'habitat très dense. La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, et tout particulièrement son bureau d'études *Sites et Jardins*, travaille à la mise en place de ces groupes de jardins. Ceux-ci sont conçus en relation avec la vie du quartier en créant de nouveaux types d'espaces publics encore peu développés aujourd'hui, où l'espace commun du groupe de jardins devient un espace public du quartier.

Le lien entre les jardins familiaux et les quartiers d'habitat social est ancien, de par l'histoire du mouvement mais aussi par le public visé. Auparavant installés le plus souvent en zone périurbaine, les jardins ont changé d'implantation géographique pour s'insérer depuis une quinzaine d'années dans le tissu urbain - souvent à l'intérieur de coulées vertes - et, depuis sept à huit ans, au cœur des quartiers d'habitat social.

Néanmoins, la création de jardins est rarement prévue dans les projets d'aménagement ou de construction neuve<sup>11</sup>. Le plus souvent, hélas, les jardins arrivent en fin d'opération avec des contraintes très fortes, alors même qu'on a besoin de donner du sens et de l'affectation aux espaces vides, en particulier en pied d'immeuble. En effet, apparaissant dès qu'on s'intéresse aux espaces extérieurs, une fois le volet bâti traité, la question des espaces verts émerge souvent de la concertation avec les habitants qui souhaitent des jardins de proximité aménagés dans le prolongement de l'habitat ou accessibles à pied.

De leur côté, les décideurs se sont rendus compte que loin d'être des interstices privés, ces espaces participent à la ville, sous certaines conditions d'aménagement. Les jardins s'intègrent au paysage soit en devenant un équipement faisant partie de l'espace « ouvert », soit un lieu plus clos où ne rentrent que les jardiniers. Du point de vue technique et conceptuel, on s'attache d'une part, à la qualité paysagère, au mobilier, à l'interconnexion entre le jardin et les voies de circulation. Penser la liaison avec le tissu urbain environnant est essentiel dans la réussite du projet. Le principal étant de s'adapter au site.

Les jardins familiaux présentent plusieurs avantages socio-économiques : ils ne mobilisent pas beaucoup de foncier (30 parcelles sur 500 à 1 000 m<sup>2</sup>), ne nécessitent pas ou peu d'entretien de la part du bailleur ou de la collectivité locale, sont autogérés par des associations, une dimension primordiale dans un contexte urbain sensible.

De plus, ils profitent à tous par leur qualité paysagère et remplissent une fonction sociale et culturelle dépassant les jardiniers « utilisateurs » à travers par exemple des parcelles pédagogiques ou des parcelles pour personnes à mobilités réduites.

Ce qui était, encore il y a quinze ans, considéré comme une occupation pour les personnes âgées aux fins d'autoconsommation, est devenu au fil du temps un véritable « jardin familial », où un large public de jeunes et moins jeunes trouve, au-delà du jardinage, un espace de convivialité, de loisir et d'échanges.

---

11 Sauf dans la ZAC d'habitat de Châlons-sur-Saône où ils étaient intégrés à la conception même du maillage et de la trame verte du quartier.

La plupart du temps, l'implantation de jardins est rattachée à une réhabilitation ou à une Opération de Renouvellement Urbain ou encore à un Grand Projet de Ville.

Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer - Reconnue d'utilité publique - Décret du 3 août 1909  
Fédération des Jardins Ouvriers de France - Siège social : 26, Rue Lhomond



Cependant, leur mise en place doit répondre à des principes de concertation et de participation des résidents concernés dont l'objet est de définir avec eux les futurs usages du jardin, son fonctionnement et son organisation à travers l'élaboration d'un ensemble de règles.

La principale erreur serait de considérer qu'il suffit de mettre à disposition des habitants un terrain clef en main pour assurer la réussite d'un projet. Pendant toute la phase de définition et de mise en œuvre du projet de jardin, un travail de concertation avec les habitants est indispensable. Il demande du temps et des compétences propres : prendre en compte la demande sociale signifie que professionnels et futurs jardiniers travaillent de concert, dès l'amont du projet. L'opérateur doit avoir une compétence en aménagement et gestion de jardins en cœur de quartier sensible. Il doit aider le maître d'ouvrage à repérer les besoins, à clarifier les objectifs du projet de jardin, et enfin à en définir, avec les futurs jardiniers, les règles de fonctionnement.

Il est également essentiel de s'entendre sur les objectifs de chacun et sur les articulations entre les différents partenaires du jardin.

Au cours de ce siècle les jardins familiaux ont beaucoup évolué, passant du jardin potager de subsistance au jardin de loisirs, même si toutes les formes cohabitent. Cette évolution se poursuit pour répondre aux demandes nouvelles de publics nouveaux : femmes, jeunes couples, enfants, handicapés, malades, catégories sociales plus diverses... tout en prenant en compte l'environnement urbain et en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

#### Références

Agence des espaces verts de la région Ile-de-France; actes du colloque : *Les jardins familiaux : un nouveau projet social*, mardi 27 février 1996.

Sous la direction Béatrice CABEDOCE et Philippe PIERSON, *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. 1896-1996 La Ligue française du Coin de Terre et du Foyer*; Créaphis 1996.

Olivier CENA; *Les jardins de la sociale*, Du May, 1992.

Sous la direction d'Alain FAURE, *Les premiers banlieusards. Aux origines des banlieues de Paris 1860-1940*; Créaphis 1991.

Catherine LAROZE et Claire de VIRIEU, *Un jardin pour soi*, Actes sud 1996.

Jean-Bernard POUY, *La Belle de Fontenay*, NRF Gallimard, 1992.

Florence WEBER, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*, Belin, 1998.

Habitat et Société, revue de l'Union Sociale pour l'Habitat, *Dossier : Espaces verts : partager les jardins*, n°64, décembre 2011

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, 34<sup>ème</sup> congrès international – Lyon, *Les jardins familiaux au cœur des villes : Citoyenneté, urbanisme, biodiversité*, 2005

Photographies ci-contre : en haut des jardiniers au début du XX<sup>e</sup> siècle, en bas une parcelle pédagogique récente. Crédit photographique : © Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs

## Débat autour de l'intervention de J. Clément

Public : Les jardins collectifs répondent à une demande, comment faites-vous pour répondre à cette demande et pour la prendre en compte ?

JC : Les projets sont à la fois l'émanation du souhait des habitants et des élus. Les habitants font remonter la demande à leur commune, à leurs élus. La décision revient aux élus, ce sont eux qui vont accepter de transformer en jardins un espace qui pourra avoir été préalablement repéré par un collectif d'habitants qui se sera organisé en amont. Il y a donc trois paramètres essentiels à la naissance d'un jardin : un groupe d'habitants fédérés en collectif, une collectivité locale motivée et un terrain potentiel.

Public : A quel moment intervenez-vous dans les projets ?

JC : On travaille depuis la définition des besoins, la recherche des terrains, ce en lien avec la collectivité. Le plus important c'est la mise en place de la future structure de gestion. Comment vont être gérés les jardins ? Par quel type de structure ? Quels vont être les liens entre la collectivité, si c'est une collectivité qui est à l'origine du projet, et puis le jardinier et l'association, le gestionnaire et le jardinier ? Comment va-t-on contractualiser ces liens au travers de convention ? Comment travailler avec les futurs utilisateurs sur les règles de vie interne au jardin ? Le plus important c'est ainsi la définition de règles du jeu, et notamment le règlement intérieur.

Public : Quels sont vos porteurs de projet ? Qui va se porter volontaire pour gérer, animer les 30, 40 parcelles ?

JC : 95 % des projets sont à l'initiative des collectivités locales, essentiellement des communes, d'une manière moindre des bailleurs HLM, puis rarement d'initiatives individuelles. Au démarrage du projet, on fait des réunions de concertation avec les futurs utilisateurs et on essaie d'identifier au sein des jardiniers ceux qui seraient en capacité de devenir des cadres associatifs et de participer à la gestion. Quand on est en carence, on peut s'appuyer sur d'autres associations, des associations relais de la commune. Par exemple on peut s'appuyer au démarrage sur le CCAS local (Centre Communal d'Action Sociale), avec pour objectif après un ou deux ans que le CCAS s'efface au profit d'une association de jardiniers.

Public: Quel est le statut foncier de ces différents jardins? Toujours communal ou privé?

JC : Les jardins sont majoritairement communaux ou appartiennent aux bailleurs sociaux. Quelques associations sont propriétaires de leurs fonciers mais c'est rare. La fédération par exemple est propriétaire d'environ deux cents hectares sur l'ensemble de la France, parce qu'elle est ancienne, reconnue d'utilité publique, elle obtient ainsi parfois des dons.

Public : Comment faites-vous face à la demande ? Les premiers qui se manifestent sont les premiers servis? Y-a-t-il une durée

Portage (acteurs, règles du jeu et gestion)

Accès aux jardins

de location?

JC : Lorsque la collectivité est à l'origine du portage du projet, elle va définir un certains nombres de critères d'attribution. Ces critères dépendent du positionnement du projet par rapport au tissu urbain.

Si on a à faire à des jardins dits de proximité, les jardins vont être bien entendus réservés aux habitants des immeubles ou des quartiers qui se trouvent autour. Certains bailleurs sociaux vont même définir des halls d'immeuble, auxquels les parcelles sont dédiées. D'une manière générale, des critères sociaux rentrent en jeu mais c'est essentiellement l'inscription sur une liste d'attente qui permettra aux jardiniers d'accéder à une parcelle.

Il n'y a pas de durée de location. Certaines collectivités qui n'arrivaient pas à répondre à la demande, ont donné un temps de location limité. Les premières retours d'expériences montrent que ça a très mal fonctionné : quand vous savez que dans trois ans vous devrez partir, vous ne vous investissez pas de la même manière...

Public : Les jardins familiaux sont-ils intégrés dans les documents d'urbanisme?

Documents d'urbanisme

JC : Il y a 20 ans, les jardins n'avaient par le droit de cité dans les documents d'urbanisme. Aujourd'hui ils sont classés très souvent en zone N, zone naturelle avec souvent un indice J, qui va marquer la volonté de la collectivité soit de faire des jardins dans l'avenir ou soit de conserver ceux qui sont en place, c'est extrêmement courant maintenant.

Public : L'article L123-5-9 du code de l'urbanisme, issu de la loi SRU, permet de classer les jardins en zone U, urbanisée ou à urbaniser. Il permet de définir des espaces à vocation particulière pour des logiques paysagères, patrimoniales, écologiques ou de jardins, de préserver des espaces ou de les développer d'une certaine manière. Le 9 est spécifique aux jardins familiaux. Le classement est moins fort que Nj mais pour passer de U à N, il faut faire une modification du PLU.

JC : À l'origine les jardins étaient en périphérie et maintenant ils sont de plus en plus en cœur de quartier, en cœur de ville. On y trouve essentiellement des jardins d'échanges, des jardins de convivialité. Dans les 5 à 10 ans à venir, on va avoir un mouvement balancier inverse : les jardins vont très certainement se repositionner sur des espaces périurbains, voire même ruraux. On a une demande très forte sur des jardins à vocation alimentaire, soutien à l'économie familiale d'une superficie de 100 à 150 m<sup>2</sup> par famille, ce qui représente un foncier de 6000 m<sup>2</sup>, si on veut atteindre notre objectif d'une trentaine à une quarantaine de parcelles. On ne peut pas trouver de telle superficie en cœur urbain. On les trouvera sur des zones de transition, sur des zones mixtes.

Localisation des jardins et type de jardins

En Europe, certains pays se sont engagés sur des jardins de loisir, très tournés vers l'écologie : les pays nordiques

notamment, Suède, Norvège, Autriche, etc.

Dans les pays de l'ancien bloc de l'Est, en Angleterre et en Belgique, c'est différent, on est dans des situations similaires à la France, sur des conceptions de jardins avant tout à destination alimentaire.

Pour ma part, la France reste un pays pilote en matière d'intégration de jardins dans le tissu urbain.

Public : Dans des contextes urbains très denses, la problématique des jardins en toiture se posent-elles?

JC : Les jardins de toiture sont en train de voir le jour mais ils restent anecdotiques par rapport aux autres. Un certain nombre d'opérateurs s'y intéresse, notamment à l'occasion des Eco-quartiers pour essayer de végétaliser autrement les toitures. En toiture, on est sur des jardins de convivialité et peu sur des jardins productifs.

Public : Vous avez dit que l'offre et la demande allaient selon vous se déplacer en périphérie. Les périphéries sont largement équipées en infrastructure. Quel est le devenir des jardins liés à cette problématique de situation en bord de route?

JC : Si les jardins se déplacent, se reportent un petit peu en périphérie, forcément, on va se retrouver confronté à des positionnements le long d'axe, de voirie structurante et se poseront des problèmes de la pollution, d'accès, etc. On a des jardins très proches des voiries à moins de 100 mètres.

JC : Les jardins ne se limitent pas à leur univers. Ils montrent souvent l'exemple en matière de « pratiques environnementales ». Certaines collectivités se servent des jardins familiaux pour diffuser des bonnes pratiques de compostage - recyclage de la matière – et de gestion de l'eau à l'ensemble de la population. Pour cela, les jardins sont financés par le ministère de l'écologie, notamment par le plan Ecophyto 2018 pour former nos cadres associatifs qui ont pour mission de faire appliquer de bonnes pratiques au sein des associations de jardins mais aussi à une échelle plus large auprès de l'ensemble des habitants des quartiers.

Public : Comment fait-on un jardin favorable à la biodiversité ?

JC : Ce que fait le jardinier dans la parcelle nous importe peu à partir du moment où il respecte des règles compatibles avec notre charte de jardinage et environnement qui concerne le recyclage de la matière organique, la gestion de la ressource eau, la non utilisation de produits phyto-chimiques... On a une action plus importante en périphérie de jardins, notamment, sur des haies périphériques, on va porter attention aux essences végétales et à leur implantation pour favoriser la circulation des espèces... Si on met en bas de clôture des éléments en béton, rien ne va passer. On essaie de concevoir des limites perméables pour permettre aux animaux de pénétrer les jardins. On va aussi ponctuer le site en interne avec différents écosystèmes : mettre une marre au milieu d'un site de jardins, ça va être important pour les oiseaux. On développe toute la

Rapports entre jardins et  
environnement proche

thématique des ruches. Sur Lyon, par exemple, on a monté avec la communauté urbaine de Lyon un programme de mise en place de 40 ruches sur l'ensemble de nos jardins urbains avec deux objectifs : la pédagogie et l'évaluation de la pollution. On fait des analyses polliniques pour évaluer la qualité du pollen et les marqueurs de pollution.

Public : Avec le développement de l'agriculture périurbaine, les maraîchers ont des soucis de vol. Ils sont à la recherche d'interface entre leurs productions et des espaces habités. Notamment, il demande des espaces où des gens sont là au quotidien, notamment des vergers collectifs. Ces vergers font-ils partie de vos projets?

JC : Non pas de ce type là mêlant jardins et espace de maraîchage, mais les vergers font partie de la réalité des jardins. Aujourd'hui certaines associations se sont lancées sur le développement des vergers familiaux, des vergers collectifs au sein des sites des jardins... Ca fonctionne plutôt bien. Par exemple la ville de Besançon a été innovante sur les vergers collectifs, la gestion de la végétation au cœur des vergers est assurée par les moutons collectifs. Et oui, il y a aussi des moutons collectifs!

Public : Comment faites-vous pour gérer les problèmes de délinquances ?

JC: On ouvre les jardins, on descend les clôtures. Les jardins les plus en difficultés, les plus visités, ce sont les jardins qui ont des clôtures hautes, où c'est écrit « entrée interdite sauf aux jardiniers », « les chiens et les enfants ne sont pas admis à l'intérieur dans les jardins », des jardins avec barbelés.

Le type de relation entretenu par les jardins avec leur environnement tient encore une fois à la structuration du jardin en interne. Notre travail pédagogique avec les futurs utilisateurs est de montrer que l'on peut très bien avoir une clôture basse, une grande co-visibilité entre le jardin et l'extérieur qui va permettre une relation non frontale et transparente. Le jardin du square Boutroux par exemple se situe dans un quartier dit sensible de Paris (XIII<sup>e</sup> arrondissement à proximité du périphérique), on se situe à côté d'un lycée professionnel. A midi, les lycéens viennent s'asseoir sur les bancs qui sont autour du jardin. La clôture du jardin est un petit croisillon en bois de 80 cm de haut. Ca ne veut pas dire qu'il ne se passe jamais rien dans ces jardins, mais comparativement on a ici moins de problèmes qu'avec des jardins très refermés sur eux-mêmes.

Public : Y-a-t-il des opposants aux jardins? Nous avons pu remarquer certaines réactions d'habitants à proximité des jardins qui sont un peu rétifs à cette occupation du fait notamment des barbecues, des fêtes...

JC : Il n'y a pas d'opposants politiques au jardin mais une opposition des riverains, oui, notamment à proximité d'habitat individuel par crainte de l'étrangeté, de ne pas savoir d'où les jardiniers viennent, par crainte des nuisances sonores et

olfactives des barbecues et de la saturation du stationnement. En général, ça fait l'objet d'une ou deux réunions de concertation où tout le monde s'exprime, c'est un petit peu animé mais ça se passe plutôt bien. La décision peut aussi être prise d'inscrire dans les règles de vie de l'association un certain nombre d'interdictions dont les barbecues, c'était le cas à Courcouronnes, un choix politique.

Public : En Interne, les jardiniers développent des modes d'appropriation du plus intime au collectif, pouvez-vous nous en dire plus sur l'espace de politesse et les « coffres à trésor » ? Nous avons observé dans les jardins familiaux de la Cité Viscoxe d'Echirolles des « coffres à trésor » individuels car les cabanons y sont interdits et quand on demande aux jardiniers de détruire leur cabanon sur un cycle de deux ans, il leur reste toujours le coffre à trésor où ils stockent l'essentiel : les outils précieux et les graines...

JC : Si les jardins entretiennent des relations avec l'extérieur notamment en montrant l'exemple ; en interne, ce ne sont pas seulement des jardins. L'espace de politesse illustre bien cette idée, c'est la dilatation de l'espace de circulation, où on peut se retrouver, pique-niquer, jouer... c'est un espace à caractère collectif et capable de rassembler des fonctions différentes en un même endroit.

Le coffre c'est un espace minimum, qui nous permet de nous affranchir de certaines contraintes. En périmètres d'inondation, par exemple, des coffres peuvent s'inscrire sur ce type de périmètre tout en conservant un espace propre au jardinier. Alors après toute la difficulté c'est quand on est sur des jardins dits de proximité (en pied d'immeuble et à destination des habitants), donc la présence d'un élément de stockage est moins importante car *a priori* les jardiniers habitent dans l'immeuble ou dans le logement qui est attenant au jardin, donc pour ranger les outils, il y a la cave, l'appartement, etc. Mais lorsqu'on est sur des jardins qui sont déconnectés du lieu d'habitation, il est bien évident qu'on a besoin d'un espace de stockage et même d'un abri. Quand on vient au jardin c'est pour la journée, il peut faire mauvais temps, on peut avoir envie de se reposer, etc. Donc là, il faut apporter des réponses individuelles style abris de jardin ou des réponses collectives comme des rangements collectifs et des locaux collectifs pour les jardiniers.

Public : En termes de coût de location pour les jardiniers, les situations sont-elles variées ?

JC : Le jardinier est adhérent, il n'est pas locataire, il paye une adhésion à son association. Sur la région Ile-de-France, on est sur un coût moyen, fonction de la surface mais ça ne varie pas tellement, ça reste de l'ordre d'une cinquantaine d'euros par an. Pour des parcelles plus grandes de 150m<sup>2</sup> avec cabanons, on va se situer entre 100-150 euros annuelle tout compris. L'eau peut être répartie collectivement en prenant en compte la

De l'intime au collectif

Economie

consommation globale ou avec des comptages individuels. Hors contexte Ile-de-France où on se prend de plein fouet le coup du foncier, on est sur 80 euros en moyenne pour des parcelles de 150m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, on observe des initiatives privées qui se mettent en place où le jardin devient un business et là on est sur des coûts de l'ordre de 60-80 euros par mois. Ça concerne des initiatives individuelles comme un exploitant agricole à la retraite dont le fils a récupéré le terrain et le transforme en jardins pour se faire un revenu ou de grands groupes financiers qui mettent en place des modèles de conception de jardins. Dans le deuxième cas, on est vraiment sur des plans de rentabilité. On a aussi les opérateurs aménageurs - Nexity, Bouygues, etc. – qui se servent du jardin au sein de leurs opérations d'Ecoquartiers comme argument commercial. Le jardin leur sert à animer un cœur d'îlot, décharger la copropriété et enfin cerise sur le gâteau, commercialement c'est très attractif parce que « je vends l'appartement, la maison, je vends le garage et je vends la petite parcelle de jardin dans la copropriété ».



**BRIN D'GRELINETTE**

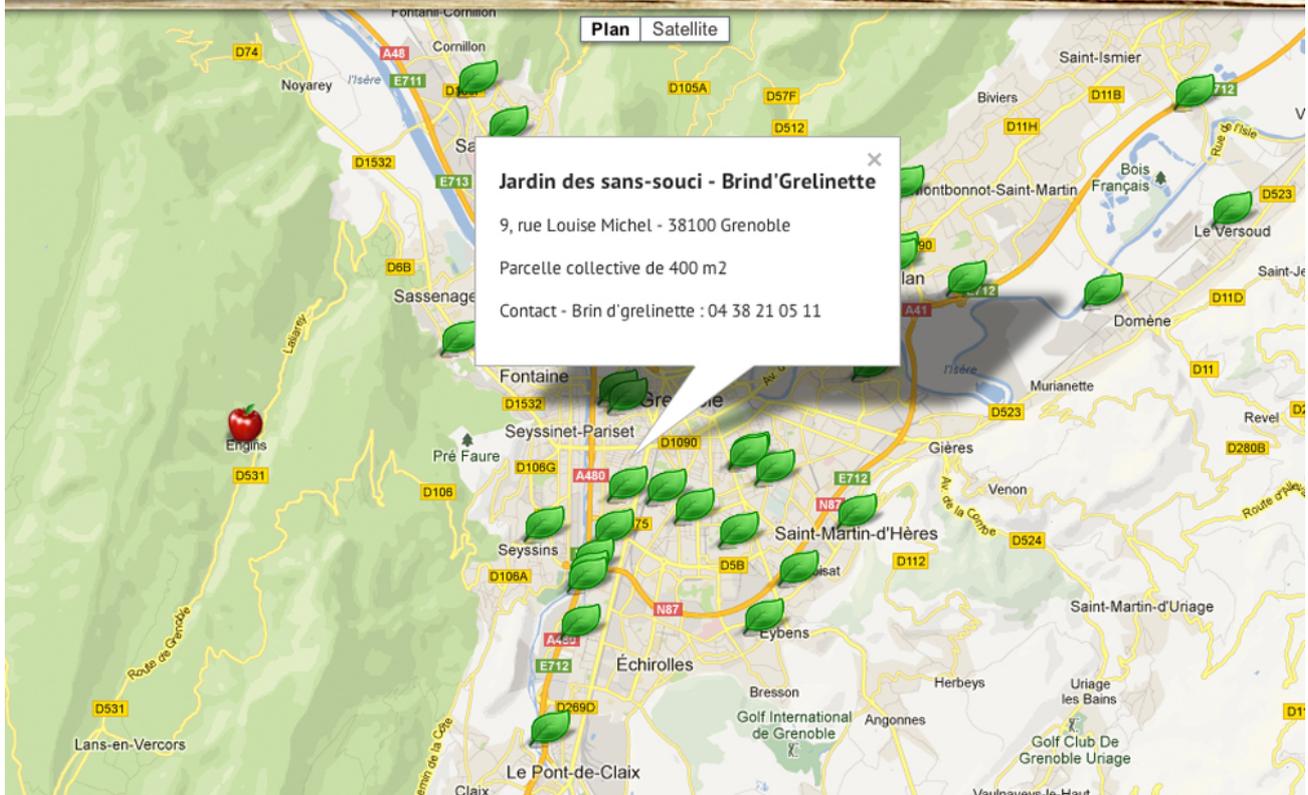
[ACCUEIL](#)

[L'ASSOCIATION](#)

[JARDINS](#)

[COMPOST & VOUS](#)

[CUISINE](#)



[Plan](#) [Satellite](#)

**Jardin des sans-souci - Brind'Grelinette**

9, rue Louise Michel - 38100 Grenoble  
Parcelle collective de 400 m2  
Contact - Brin d'grelinette : 04 38 21 05 11

## L'agriculture urbaine en région grenobloise

Retour d'expérience de l'association grenobloise Brin d'grelinette de promotion de l'agriculture urbaine

### Lénaïg Gard et Maud Jeannerot

« Le jardinage d'aujourd'hui n'est plus celui d'autrefois, il ne concerne plus seulement l'homme affairé au fleurissement, à la bonne venue des légumes et des fruits, au nettoyage des allées, il concerne celui qui permet à la diversité de résister, à la vie d'inventer, celui qui perçoit la richesse dans le foisonnement, celui aussi qui ne fait rien, par décision, pour éviter le pire... » Gilles Clément (2006).

Un mouvement mondial...

Le mouvement récent d'agriculture urbaine que l'on retrouve dans beaucoup de grandes villes de par le monde (les *incredible edibles* en Angleterre, les *jardins sur les toits* au Québec, les *community gardens* aux États-Unis, *l'agricultura urbana* à Cuba en Amérique latine, les *Mobiler Garten* de Berlin...) témoigne de l'importance de retrouver des espaces de production de proximité. Ces actions viennent répondre aux enjeux de crise sociale, économique, alimentaire... Les jardins nourriciers que l'on rassemble aujourd'hui sous le vocable de jardins collectifs ; qu'il s'agisse de jardins partagés (issus des *community gardens* nord-américains) ou familiaux (héritiers des jardins ouvriers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) ; renouvellent la question des jardins en ville et permettent de travailler des questions aussi diverses que l'autoproduction vivrière, la création de lien social, l'amélioration du cadre de vie, l'exercice d'une démocratie participative, l'éducation à l'environnement... Ils accueillent des publics de tous âges, de toutes cultures et de tous milieux.

...actif dans la région grenobloise

La région grenobloise n'échappe pas à ce mouvement mondial. Il y a encore quelques années, notamment lors de la création de l'association Brin d'grelinette en 1999, l'univers des jardins collectifs était très confiné et peu connu à Grenoble. Aujourd'hui, nous récoltons régulièrement des demandes d'habitants, de collectivités, de professionnels, qui souhaitent rejoindre ce type de démarche.

Afin de rendre visible et de mettre en lien les acteurs de l'agriculture urbaine, Brin d'grelinette anime le réseau des jardins de la région grenobloise depuis 3 ans. Nous recensons actuellement autour de 50 jardins collectifs sur un territoire qui va de Crolles à Voreppe. Ces jardins sont très divers, de par leur superficie (de 10m<sup>2</sup> à 3000m<sup>2</sup>), leur mode de gestion (collective ou individuelle, autogestion ou animateur salarié...), leur situation (périurbain, quartier d'habitat social, centre ville...), les objectifs affichés par le porteur du projet (sociaux, pédagogiques, écologiques...).

Il s'agit d'un univers en pleine explosion : près d'une vingtaine de jardins ont été créés depuis 2010. C'est aussi un univers en plein renouveau et invention qui crée de nouveaux types d'espaces, de nouvelles manières de s'impliquer sur son territoire, de nouveaux modes d'organisation collective, et surtout beaucoup de solidarité et un nouveau regard sur la nature. Ce renouveau gagne aussi les jardins familiaux qui commencent à s'ouvrir aux pratiques écologiques et à un mode de gestion plus collectif (ouverture de parcelles collectives, mise en place de chantiers collectifs...).

Illustrations ci-contre : En haut, un repas aux jardins des Sans-Soucis localisé aux Eaux-Clares à Grenoble (38). En bas, la carto'jardins réalisée par Brin D'Grelinette en ligne sur <http://www.brindgre.org/la-carto-agriculture-urbaine> (consulté le 17 avril 2013). Crédits photographiques : © Brin D'Grelinette.

### La précarité des projets

Ces lieux de vie sociale gardent pourtant une dimension très précaire. Le statut du foncier reste la plupart du temps incertain, chaque jardin pouvant être amené à disparaître ou déménager du jour au lendemain. Si de plus en plus de communes commencent à s'impliquer dans l'aménagement de jardins, peu prennent en compte la nécessité de moyens humains pour exploiter le potentiel social de ces projets. C'est ainsi que la plupart des jardins enquêtés sur la commune de Grenoble en 2012<sup>12</sup> (14 jardins existants et une dizaine en projet) sont demandeurs de moyens humains pour l'animation des jardins et de référents ville clairement identifiés dans les services centraux ou de quartier. Les projets nécessitent un travail en transversalité entre services et de nouvelles manières d'aménager la ville avec les habitants. Les jardins viennent bousculer les manières de faire : ils nous parlent d'une implication directe et matérielle des habitants-jardiniers qui deviendraient ainsi faiseurs et responsables de leur territoire.

### Un univers qui invente de nouvelles manières de faire ensemble

Les projets de jardins sont également des lieux de construction du vivre-ensemble. La gestion collective d'un jardin est un point de questionnement et d'expérimentation pour beaucoup de jardins. Comment jardiner à plusieurs sur une parcelle commune ? Parcelles individuelles et parcelles collectives, quelle place pour la responsabilisation, quelle place pour la coopération ? Comment permettre l'appropriation d'un coin de terre tout en gardant à l'esprit la gestion d'un espace commun ? Leader et jardin collectif, quelle place pour chacun ? Dans le cas des parcelles collectives, la présence d'un animateur extérieur aux jardiniers ou simplement d'un porteur (équipement de quartier ou association locale) garant du cadre collectif, semble une nécessité pour un bon fonctionnement dans la durée.

Les jardins nourriciers sont des occasions de produire des légumes, mais aussi du projet social. Il nous semble important d'investir et d'explorer cette dimension pour ne pas passer à côté du potentiel qui nous est donné par l'ouverture d'un jardin.

### Références

Clément, Gilles (2006). *Où en est l'herbe ? Réflexions sur le Jardin Planétaire*. Editions Actes Sud. Série Nature

Le passe-jardins en partenariat avec Brin d'grelinette (2012). Marché n°11P466 diagnostic et perspectives des jardins partagés de Grenoble. Etude réalisée par Le passe-jardins en partenariat avec Brin d'grelinette pour la ville de Grenoble. 29/06/2012

<http://www.brindgre.org/la-carto-agriculture-urbaine> (cartographie des jardins collectifs de l'agglomération grenobloise)

---

<sup>12</sup> Diagnostic des jardins partagés de la ville de Grenoble, réalisé par le Passe-jardins et Brin d'Grelinette (2012)

## **La ville de Saint Martin-d'Hères et ses jardins familiaux**

Retour d'expérience par Claire Tranchant de la Direction Habitat-Citoyenneté

### **Claire Tranchant et Stéphanie Dechambre<sup>13</sup>**

Avec 216 jardins familiaux, la commune de Saint Martin-d'Hères poursuit depuis 40 ans, une politique qui permet à la population martinéroise et en particulier ouvrière, d'avoir accès à une parcelle cultivable de 100 m<sup>2</sup> qui répond pour beaucoup à un besoin économique. Chargée de la gestion quotidienne avec un collègue qui traite plus particulièrement les problèmes techniques, je rencontre régulièrement les jardiniers. Dès la prise de mes fonctions en avril 2008, j'ai proposé la création d'un « Comité jardinage et citoyenneté », pour former un collectif avec les jardiniers. L'objectif est de mettre ensemble en évidence les atouts et les faiblesses des jardins pour ceux qui les jardinent, mais aussi pour la ville et ses habitants et de dépasser ces faiblesses en travaillant sur une mise en valeur des jardins. Ce « Comité jardinage et citoyenneté » est composé de 15 jardiniers représentant les 7 sites de jardins de la commune. Je m'appuie sur ce Comité ainsi que sur les jardiniers retraités très présents, pour être à l'écoute des jardiniers et essayer d'apporter des réponses à leurs demandes.

Depuis 2008, date de la prise en charge par mon service du suivi des jardins familiaux, j'œuvre à sensibiliser les jardiniers à l'intégration des jardins dans le paysage urbain. Ainsi dans le cadre de mes nouvelles attributions, j'ai mis en place un état des lieux entrant. Sur ce temps de rencontre, j'aborde bien sûr le règlement intérieur mais surtout je replace le jardin dans le contexte du quartier et de la ville. Aussi j'attire l'attention des jardiniers sur la nécessité d'entretenir leurs parcelles. En effet, les jardins situés à proximité des habitats offrent un double regard : aux habitants qui ont vue sur leurs parcelles et aux martinérois qui déambulent d'un point à l'autre de la ville en les traversant.

De plus en plus de jardiniers sont sensibilisés à la préservation de la biodiversité et à l'apport qu'ils ont au travers de leurs jardins pour faire leur ville et sa nature. Les jardins sont inscrits dans le « plan vert » de la commune et participent au maillage du déplacement en mode doux. C'est ainsi que l'évacuation des végétaux est organisée 2 fois par an pour éviter des dépôts sauvages qui peuvent recueillir rapidement d'autres objets non désirés. Sur la question des déchets et du jardinage écologique plus largement, j'accompagne les jardiniers en proposant et animant des ateliers sur le compost et le paillage.

Mon rôle consiste aussi à travailler avec les services de la ville lorsque des concertations sont mises en place avec les habitants et les jardiniers. Ces derniers, premiers experts de l'usage des jardins, et moi même, avons été sollicités dans le cadre de la relocalisation des jardins d'Henri Wallon (localisés vers le nouveau gymnase Colette Besson et proche de la voie ferrée et de la rocade sud) du fait de la création d'un éco-quartier. Ces jardins sont actuellement au nombre de 90. Au cours des 4 ateliers organisés en 2012 et 2013 avec une implication exceptionnelle des 15 participants volontaires qui se sont faits le relais auprès de leurs voisins, les jardiniers ont fortement contribué à déterminer l'aménagement du futur site de jardins qui se situera à proximité immédiate de l'ancien site.

---

<sup>13</sup> Cet article a été rédigé par Stéphanie Dechambre et Claire Tranchant. Il fait état des missions de Claire Tranchant, c'est la raison pour laquelle il est écrit à la première personne du singulier.

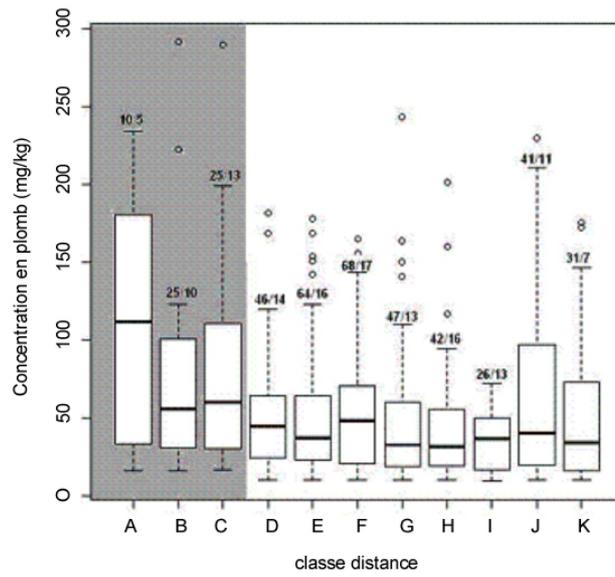
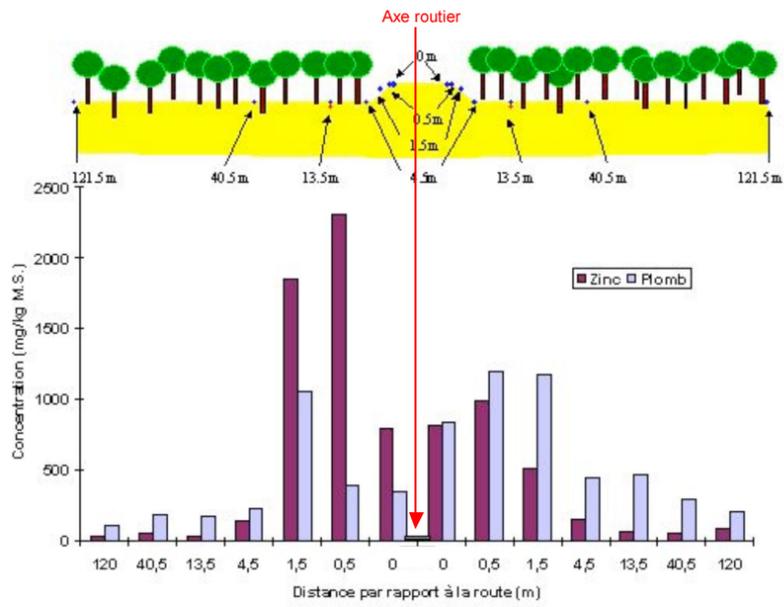


Le jardinier est donc un artisan du cadre de vie, objectif prioritaire identifié par le Comité jardinage et citoyenneté. Le Comité a aussi inscrit sa volonté de cultiver le "vivre-ensemble" entre les locataires des jardins et les habitants.

Au travers de plusieurs animations en partenariat avec les services de la ville, l'origine culturelle des jardiniers a été mise en valeur, chacun tenant à faire découvrir à ses voisins les légumes, les fruits et les recettes de son pays, de sa région d'origine. A l'occasion de la fête des jardins qui a lieu tous les ans en septembre, des sculptures en bois flotté réalisées avec une plasticienne par les habitants et jardiniers animent les lieux et contribuent à l'ambiance festive du repas partagé et musical. Chaque année courant avril, une journée d'échanges de plants renforce également le lien social en permettant de découvrir de nouvelles variétés de légumes, les discussions s'orientent là-aussi sur le partage de recettes issues d'ailleurs.

Au quotidien, les jardiniers développent un sens collectif très fort : il se traduit par la solidarité envers les femmes seules, le prêt d'outils, le coup de main pour celui ou celle qui est malade, l'apport d'expérience aux novices, chacun se plaçant dans un rapport d'égalité avec les autres. Les relations sont vraiment bonnes et c'est un plaisir de partager mon travail avec les jardinières et jardiniers. Toutefois plus de 150 familles sont encore dans l'attente... de la parcelle du bonheur! Ils nous restent ainsi encore beaucoup de travail...

Photographies de gauche : Secrets de jardin en haut dans les jardins Victor Hugo et en bas dans les jardins Henri Wallon. Crédit photographique : © Magali Paris.



## Qualité des sols des jardins de bord de voies, le cas francilien<sup>14</sup>

**Philippe Branchu, Wolfgang Borst, Audrey Esvan**

### Contexte

Les jardins familiaux constituent jusqu'à présent la seule forme de jardins dans la nébuleuse des jardins associatifs dont le statut est encadré juridiquement. Ils constituent un lieu de production agricole à vocation alimentaire qui fait l'objet d'une demande sociétale très forte ces dernières années. Afin d'assurer à ces surfaces une production alimentaire saine, les facteurs environnementaux affectant la qualité des végétaux et donc des sols qui constituent le substrat de culture doivent être connus. Contrairement à d'autres pays, peu de données existent en France, tant statistiques, sur leur répartition spatiale et leurs contextes environnementaux, que sur la qualité de leurs sols (Morel et Schwartz, 1999, projet ADEME Soja). Différentes sources de pollution sont néanmoins évoquées pour ces sols : l'occupation ancienne du sol, l'origine du substrat, la proximité d'une source de pollution ponctuelle et/ou linéaire (route et voie ferrée) et les pratiques culturelles des usagers (Alloway, 2004).

Dans ce travail deux points de vue communément admis ont été interrogés :

D'une part, la proximité routière est souvent présentée comme un facteur influençant la qualité des sols des jardins de bord de voie (routière, ferroviaire) en raison de l'émission de polluants et de leur dispersion de part et d'autre de l'infrastructure. Cette dispersion peut être mise en évidence par la distance d'impact (Figure 1) par rapport à l'axe de l'infrastructure (Liu et al., 2009, Petit et al., 2009, Branchu et al., 2013).

D'autre part, les jardins familiaux sont en apparence préférentiellement situés dans des zones non constructibles en entrées de ville, le long des autoroutes, des voies SNCF et des usines.

L'objectif de ce travail est de préciser si ces deux visions traduisent une réalité tant géographique que statistique. L'absence de règles nationales concernant l'aménagement de nouveaux jardins familiaux et la gestion patrimoniale des anciens jardins sont autant de motifs pour enquêter sur l'état des sols de ces jardins. La vérification d'une relation déterministe entre proximité routière et enrichissement des sols par certains éléments traces métalliques (plomb, zinc, cuivre) sert à juger de l'intérêt de prendre en compte cette proximité dans les mesures d'aménagement. La région Ile de France a été choisie comme terrain d'étude en raison de densités du réseau routier/ferré et de population les plus importantes en France et du nombre important de jardins familiaux (FNJF, 1993).

### Méthodologie

L'approche proposée croise l'utilisation de bases de données SIG (Système d'Informations Géographiques) et l'acquisition de données sur la qualité des sols de jardins familiaux.

Illustrations de gauche : En haut, Figure 1 Distances d'impact de part et d'autre d'une infrastructure de transport routière (Branchu et al., 2013) et en bas Figure 2 Répartition des concentrations en plomb (mg/kg) en fonction de la distance à la voie. Les classes de distance correspondent à des bandes de 10 m.

---

<sup>14</sup> Ce travail a été financé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Le SIG régional créé intègre (i) le mode d'occupation du sol de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France qui propose un poste « jardins familiaux », (ii) des données sur les infrastructures routières (trafic, topographie, présence de tunnels, de pont, protections phoniques, ...), (iii) une base de données des anciens sites industriels et activités de service (BASIAS), (iv) des données météorologiques (rose des vents) et (v) des données géologiques.

En Ile-de-France près de 1500 sites de jardins familiaux couvrant environ 1000 hectares sont recensés. 64 % d'entre eux sont situés dans une bande de 200 mètres à proximité d'une route (hors dessertes locales). Du fait de sources potentielles multiples de pollution des sols (anciens usages des sols, proximité d'une source ponctuelle de pollution (e.g. incinérateurs d'ordures ménagères), le SIG a été utilisé afin de sélectionner des sites de jardins situés exclusivement en proximité routière.

Parmi les jardins sélectionnés, 27 sites de jardins situés en proximité routière et 5 sites exempts de source de contamination, qualifiés de « références », ont fait l'objet d'investigation.

Les investigations sur site ont été menées selon la stratégie des transects perpendiculaires à l'axe routier. Afin de réduire les coûts analytiques, un spectromètre par fluorescence X a été utilisé pour déterminer les concentrations en zinc, plomb et cuivre des sols qui n'ont fait l'objet que d'une préparation légère (tamisage à 4mm). Les concentrations mesurées ont été ensuite corrigées sur la base d'analyses d'un certain nombre d'échantillons selon une méthode normalisée (minéralisation à l'eau régale suivie d'une analyse avec un spectromètre d'absorption atomique).

#### Résultats

La concentration médiane en métaux traces des sols de jardins échantillonnés traduit un enrichissement par rapport aux teneurs habituelles rencontrées dans les sols agricoles régionaux de 2, 1.77 et 3 pour le plomb, le zinc et le cuivre respectivement, que l'on se trouve ou non à proximité d'une infrastructure routière. Ce résultat pourrait traduire l'impact des pratiques de jardinage sur la qualité des sols et/ou l'apport de matériaux allochtones (remblais, ...). L'influence de la proximité routière est quant à elle démontrée dans une zone tampon large de 30 mètres à partir de l'accotement routier (figure 2). Notre base de donnée sur la qualité des sols semblerait également mettre en évidence l'influence de différents paramètres tels que l'importance du trafic, de l'âge des jardins et de l'infrastructure routière et la présence de protections phoniques (murs anti-bruit). Cependant le nombre de sites étudiés est trop restreint pour véritablement discuter des résultats sur le plan statistique. Quoiqu'il en soit ces résultats acquis sur le compartiment sol mettent en évidence l'existence d'une distance d'impact d'environ 30 mètres à partir de la route et pourraient donc inciter les gestionnaires à « geler » ces terrains, tout particulièrement les 10 mètres les plus proches de la voie. Ces résultats demandent toutefois à être complétés par des analyses complémentaires sur le compartiment végétal avant de pouvoir fournir un conseil avisé aux aménageurs et gestionnaires de jardin.

#### Références

- Alloway B.J. (2004). Contamination of soils in domestic gardens and allotments : a brief overview. *Land contamination & Reclamation*, 12 (3) : 179-187.
- Branchu P., Badin A.L., Bechet B., Eisenlohr L., Le Priol T., Marseille F., Trielli E. (2013). [Pollution d'origine routière et environnement de proximité](#). *Vertigo*, Hors Série N°15, février 2013
- FNJF (1993). Inventaire national des Jardins ouvriers et familiaux , réalisé pour le compte de la Mission Paysage du Ministère de l'Environnement,

- Liu H. *et al.* (2009). Heavy metal contamination in soil alongside mountain railway in Sichuan, China. *Environ Monit Assess* (2009) 152:25–33. Liu *et al.*, 2009
- Morel J.-L., Schwartz C. (1999). Qualité et gestion des sols des jardins familiaux. *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France*, 85:103-114.
- Petit C., Rémy E., Aubry C. (2009). Trafic routier et distance de sécurité : le dilemme de l'agriculture en Ile de France. *Vertigo*, vol1, 9, mai 2009, 11p.

## Débat autour de l'intervention de P. Branchu

Public : Est-ce qu'il y a des études similaires en milieux urbains, sur des rues de ville? Est-ce que c'est similaire ? Est ce qu'il y a des différences?

PB : Les grandes agglomérations, telles que la ville de Paris, confrontées à la mise en place de jardins urbains aimeraient disposer de telles données. Vu le manque de données, lorsqu'un jardin est créé, systématiquement la terre est excavée et on importe de la terre des plateaux agricoles.

Il n'y a pas d'étude comparative pour le moment mais une étude à Berlin montre qu'il y a statistiquement une relation entre concentrations en polluants métalliques des végétaux et proximité d'un axe routier majeur.

Proximité des infrastructures et pollution

Public : Il y a des équipes qui travaillent sur les végétaux?

PB: Le travail sur les végétaux est compliqué parce qu'il coûte cher. Les équipes des écoles d'agronomie travaillent sur le « compartiment végétal » : Nancy (ENSAIA), Toulouse (ENSAT), Paris (Agroparistech), Lille (ISA).

Dans le cas du projet JASSUR (Jardins aSSociatifs Urbains mené dans le cadre de l'ANR Villes et Bâtiments Durables 2012) et ITTECOP 3 (programme de recherche Infrastructures de Transports Terrestres, Ecosystèmes et Paysages), il va notamment y avoir un complément d'étude de la phase sol par celle du compartiment végétal. Dans le cadre de l'étude que je vous ai présentée, on ne pouvait pas le faire parce que c'est des moyens financiers très importants.

L'intérêt, c'était déjà de travailler sur le sol : le sol est un très bon intégrateur historique. Il accumule et quand on veut faire ressortir des choses, c'est vraiment un bon outil. Mais il a aussi ses limites, parce ce que ce que l'on mange ce n'est pas le sol (bien que les personnes fréquentant les jardins ingèrent également une petite quantité de sol), c'est le végétal.

Public : il y a quand même eu quelques études, qui disent que selon les types de légumes les transmissions ne sont pas les mêmes, non ?

PB : Alors c'est vrai qu'en fonction des végétaux (feuilles, racines, fruits) les transferts sols-plantes sont différents. Sauf que dans l'étude réalisée par l'Institut d'Ecologie de la TU de Berlin, résultats publiés cet été, il voyait des problèmes sur tous les types de végétaux, que ce soit des fruits, des racines ou des parties aériennes. Effectivement, il y a des transferts. Après, il y a la question du transfert sol - végétal et la problématique des retombées atmosphériques. Donc c'est assez complexe, mais effectivement, l'étude est assez surprenante, car selon eux tout pouvait être contaminé.

Pollutions air/sol/végétaux

Le sol intégrateur historique

Compartiment végétal

Public : Comment faites-vous les prélèvements ? Quelle est la différence entre l'analyse directe et un prélèvement normal?

PB : On fait les prélèvements sur une hauteur de bêche, 20 cm

Méthodes

en profondeur : c'est l'épaisseur qui est retournée par le jardinier. L'analyse normalisée se fait dans des conditions de laboratoire, qui sont normalisées. L'analyse avec le pistolet, c'est sur site, sans préparation d'échantillon. Avant analyse au laboratoire, l'échantillon est broyé, il est séché dans les meilleures conditions alors que là c'est brut, instantané.

Le but c'est qu'on ait une comparaison. On a validé notre outil et ça donne des résultats très robustes, statistiquement il n'y a pas de souci. On peut corriger avec les analyses. Quand on caractérise un jardin, on a 50 points au pistolet sur le jardin et on en a 5 que l'on analyse au laboratoire, selon une méthode conventionnelle et ça permet de recorriger la valeur. Donc c'est un outil très intéressant pour spatialiser à peu de frais.

Public : Vous montrez principalement des données sur les métaux lourds. Quels sont les résultats sur les hydrocarbures?

Polluants

PB : On ne peut rien mettre en évidence. C'est beaucoup plus compliqué en terme de dispersion et les modèles sont en général beaucoup plus complexes. Et là, on n'a pas pu avoir autant d'analyses, parce que dans le cas des hydrocarbures on ne réalise que des analyses normalisées que l'on a faites et on n'arrive pas à mettre en évidence quoi que soit.

Public : Et ce n'est pas forcément en relation avec la route.

PB : Oui, ça peut être dû à des feux de broussailles, de barbecue, de n'importe quoi qui vont produire des hydrocarbures, notamment les aromatiques. On ne met donc pas en évidence les distances d'impact sur le paramètre d'hydrocarbure.

Public : Est-ce que dans votre base de données, vous intégrez une notion de vitesse? Sur les autoroutes, les projections vont certainement plus loin que sur une nationale? Sur une voie ferrée, le train qui passe à 130, 150 km/h ? Il y a certainement une différence de projection en fonction de la vitesse?

Turbulences, vitesse, densité du trafic et pollution

PB : C'est une question de turbulence. On intègre le trafic qui est la donnée d'émission. Il y a la donnée de dispersion que l'on n'intègre pas. On l'intègre indirectement dans notre base via la rose des vents. Donc on est capable de dire si notre jardin est sous les vents ou pas, on peut faire des cartographies par jardins. L'objectif initial était d'exploiter la base de données à l'échelle régionale afin d'obtenir une vision statistique mais on peut également l'exploiter site par site et intégrer les données locales (rose des vents, géométrie,...).

Public : En Ile-de-France, le trafic est souvent énorme. Vous pensez qu'il y a un seuil de trafic? Comment le relier vous au temps, ça doit être une question de quantité de dépôt, d'accumulation dans le temps ?

PB : Sur les études qui ont été faites par le réseau de l'ancien Ministère de l'Équipement, on avait un seuil qui était à peu près de 20000 véhicules / jour qui correspond aux routes départementales, seuil à partir duquel on voyait

systématiquement une influence de la route sur les sols avoisinants. Le but du jeu, c'est d'essayer de coupler le trafic, à l'âge des jardins et à la question de la topographie pour pouvoir y voir plus clair.

Public : Pour bien comprendre la bande de surconcentration de 30 mètres, c'est pour un trafic moyen de 20000 véhicules par jour?

PB : Non, car on a aggloméré toutes les données à l'échelle de l'Ile-de-France. On a essayé de prendre en compte toutes les routes de la départementale à l'autoroute et on a ignoré les voies de desserte locale. On peut considérer que ça intègre à partir de 20000 véhicules jour. Donc la bande surconcentration de 30 mètres concerne toutes les routes qu'on a prises en considération.

Public : Alors si on essaie de faire une comparaison avec Grenoble, on a la rocade qui fait à peu près 100000 véhicules jour. La distance de 30 mètres...

PB : Si on extrapole les données d'Ile-de-France, la distance de 30 mètres, vous allez la retrouver statistiquement.

Public : Il ne faut pas oublier le profil de la route...

PB : La bande des 30 mètres ressort statistiquement à l'échelle de la région Ile-de-France. Après si on focalise sur les sites, il y a plein de facteurs qui vont intervenir : par rapport au trafic, à l'âge, à la position topographique, etc.

Distance et pollution

Public : Une infrastructure est régie par des lois notamment en ce qui concerne la gestion des eaux, aujourd'hui il y a 76 lois de la protection de la nature... mais l'infrastructure en question a-t-elle été construite avant l'établissement de ces normes visant à empêcher les phénomènes de diffusion ?

PB : Sur les systèmes aux normes, on a plus d'un quart de la pollution qui échappe au système de collecte de ruissellement. L'âge de l'infrastructure va sans doute avoir une influence sur les pollutions liées au ruissellement, mais pas sur la proximité des retombées. Mais effectivement, le jardin où on a les plus fortes concentrations est le plus vieux, c'est celui qui est associé à l'autoroute la plus vieille.

Age des équipements,  
accumulation dans le temps

Public : Lorsque le stade de France a été construit, tout le monde s'est inquiété parce que la pelouse du stade, juste avant la coupe du monde avait des hydrocarbures. Et du coup elle n'arrivait pas à pousser. Simplement, le stade de France a pris la place d'anciens jardins familiaux, qui fonctionnaient depuis 50 à 60 ans.

Public : Nous autour du stade de France, on avait des projets de jardins. Et ils nous ont interdit de planter des végétaux susceptibles d'être ingérés par des enfants. Donc c'est des problématiques qui sont prises en compte par les collectivités.

PB : En référence à la méthodologie de l'évaluation des risques sanitaires sur laquelle se basent les avis des ARS (Agence

Risques sanitaires

Régionale de la Santé), dans les jardins de bord de voie on doit prendre en compte différents vecteurs potentiels de risque : les végétaux qui sont consommés, mais également la terre qui est ingérée (notamment par les enfants) et l'air respiré par les usagers. Rien que ce dernier vecteur peut être pénalisant et associé à un risque statistique inacceptable.

Public : Donc en gros, il faut arrêter de respirer?

PB : Voilà, c'est ça. On ne peut pas utiliser ces approches systématiquement à tout bout de champ.

Public : Par contre ça peut être utile d'utiliser ces résultats pour des préconisations, en affinant les choses. Si c'est 25, 30, 45 mètres qui sont problématiques. Peut-être que ce sont des espaces que l'on peut limiter à des abris de jardins ou à des cheminements.

Public : Il y a aussi la question du partage du risque et celle de l'acceptation de la pollution...

Public : On a aussi encore beaucoup de choses à apprendre et à discuter sur les topographies des écrans.

PB : Les services en charge de la santé se sont très peu saisis des questions que vous faites émerger, c'est donc aux gestionnaires d'intégrer des préconisations, de mettre en œuvre des dispositions (distance de recul, rideau d'arbres, ...). Mais pour cela il faut disposer de données, c'est un des objectifs des projets de recherche en cours.

Public : Votre document donne effectivement un impact horizontal. La distribution est plutôt horizontale, mais quid des jardins en hauteur, sur les toits (ou sur les collines)?

Jardins de toiture

PB : Il y a deux projets en cours sur cette question : celui d'AgroParisTech sur l'école Claude Bernard à Paris, ils ont transformé leur toiture terrasse en toiture terrasse expérimentale et celui de la ville de Paris qui a aussi fait des potagers sur les toits dans différents contextes : sur toit et au ras du sol pour essayer également de faire la part des choses. Dans les deux cas, on se situe en cœur urbain et non en bord de route.

Public : Il est important que les terres qui sont importées sur ces toits terrasses soient de qualité.

Traçabilité des terres

PB : C'est la question de la traçabilité des terres. Pour l'instant on n'a aucune traçabilité. Pour la ville de Paris, généralement la terre provient de zones agricoles mais sans réelle traçabilité de son origine.

Public : Aujourd'hui les collectivités ne font pas ces mesures là avant de mettre en place des jardins familiaux? Ca ne leur vient pas à l'esprit de regarder si le sol est correct ? Parce ça tombe sous le sens!

Collectivités et risques  
sanitaires

PB : Aujourd'hui les collectivités vont s'intéresser éventuellement à des occupations antérieures. Si il y avait une usine, etc., éventuellement quelques analyses de sol pour la

capacité agricole de la parcelle. Mais des analyses comme ça, je n'en ai jamais vu.

Public : A Montigny-les-Messes (commune de l'Est de la France), ils ont bénéficié dans le cadre de leur Agenda 21 d'une subvention de la part de la DREAL pour creuser la question de cette problématique de jardins à proximité d'infrastructures de transport. Ils sont allés jusqu'à faire des évaluations des risques sanitaires sur leurs jardins. Mais la collectivité s'est retrouvée bloquée par rapport à l'interprétation de l'évaluation des risques sanitaires. Actuellement on va avoir des situations de blocage dans beaucoup de cas si on mène à tout va ce genre d'évaluation.

Public : Il y a de nombreuses communes qui réalisent régulièrement des analyses de sol de la plupart de leurs parcs liées à l'histoire industrielle mais pas du tout liées aux infrastructures. En ce moment, on a plus peur de l'histoire industrielle, on a des bases de données sur le passé industriel mais on ne fait pas le lien direct avec les infrastructures.

Public : La question des jardins aux abords des infrastructures rejoint aussi la question du foncier et la place qu'on donne à l'agriculture urbaine. Au final, les jardins se retrouvent relégués, coincés aux bords des autoroutes. Pour moi ça traduit aussi la précarité de ces lieux là...

Public : Il y a un déplacement des jardins qui est dû à la pression urbaine, mais cette densification, elle est en même temps nécessaire aujourd'hui... Du coup, les axes de transport qui rejoignent les jardins, ça va dans les deux sens.

PB : Les nationales sont déclassées et se transforment en boulevard urbain. Les objectifs de création de jardins familiaux sont de plus en plus présentés. Avant on se contentait de mettre des taches vertes et maintenant on essaie d'intégrer ces formes un peu plus partagées, citoyennes dans les projets.

Foncier, précarité et évolutions futures

## L'oasis des délices : un projet de potager-verger à Très-Cloîtres

Le mesnage des communautés-territoires urbaines

### Claude Jacquier

La culture du jardin en zones urbaines, notamment dans les délaissés des infrastructures routières et ferroviaires, est une pratique ancienne. Depuis quelques années, elle s'est affirmée dans les espaces les plus minéralisés de la ville, en tous lieux, depuis ceux où un peu de terre végétale est disponible jusqu'aux zones en déprise urbaine.

Paraphrasant un slogan de 1968, «Sous les pavés, la terre», les tenants de la réduction des pollutions atmosphériques et des chocs thermiques en milieu urbain par végétalisation et par désimperméabilisation des sols ont mis en évidence d'autres perspectives pour la ville. Celles-ci peuvent rejoindre des préoccupations liées à la lutte contre la précarisation de leurs habitants, notamment par recours à une nature nourricière, à des projets visant leur réinsertion sociale ainsi qu'aux problèmes grandissants que rencontrent les collectivités à entretenir ces espaces publics compte tenu de la réduction de leurs ressources.

De ce croisement des préoccupations peuvent émerger de nouvelles nécessités et de nouvelles manières de s'approprier collectivement l'espace et le temps de la ville pour y recombinaison autrement les composantes essentielles des communautés-territoires, à savoir les lieux, les gens, sans oublier le genre, et les institutions afin de susciter de nouvelles atmosphères propices à leur développement soutenable. Les jardins villageois, témoignages d'une agriculture de subsistance domestiquée, avant de devenir des symboles de l'urbanité et de la civilité, à l'anglaise ou à la française, puis des instruments de pouvoirs et de l'apparat près du Soleil de Le Nôtre, parfois inutiles, mais tolérants, en leur proximité, de prolifiques potagers du roi, œuvres de Jean-Baptiste de la Quintinie. Tous ces jardins, et d'autres folies, tissent de mille façons ce rapport de la ville à la campagne, de l'urbain au rural pour donner naissance, aujourd'hui, à ces mélanges urbains aux multiples possibles se jouant de la gravité de cette eau de vie selon les règles d'Al Andalous transposées en nos sociétés métissées<sup>15</sup>.

Cet art des jardins dans la ville minérale suppose des savoirs et des savoir-faire qui en appellent à un «faire avec» les communautés-territoires généralement peu prisé par la doctrine académique. Ce «faire avec» n'est-il pas peu de chose dans le langage quotidien, synonyme d'une défaite de la volonté efficace face à la complexité du monde alors qu'il est, sans doute, la manifestation de l'intelligence pratique et de l'habileté méticuleuse, celle qui caractérise la jardinière et le jardinier aux mains vertes, cette «mesnagère» et ce «mesnager» dont Olivier de Serres, seigneur du Pradel vantait les talents au bon roi Henri et à Sully<sup>16</sup>. Ce mot «mesnager», on en a perdu l'usage dans notre langue contemporaine pour ne garder que la version féminisée en la péjorant alors que cette compétence ménagère a été certainement la source de nos modernes notions d'aménagement et de management, des notions qui, en se technicisant pour ne plus ménager les gens, ont sans doute oublié cet art de faire qui consistait à ménager les choses, l'espace et le temps.

Le jardinage est une dialectique subtile et singulière entre des idées de projet et un territoire pour produire de nouvelles valeurs ajoutées soutenables, ce qui correspond bien à ce qu'en dit Olivier de Serres : «... tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique».

---

15 «Le Paradis est comme un verger parsemé de jardins, dans lequel l'eau circule sans interruption». Le Coran

16 Serres, Olivier de (2001). Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique. Actes Sud (édition conforme à celle de 1804-1805, première édition 1620)



L'ODTI, Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels, est chargé depuis 1970 d'accueillir des populations issues de l'immigration, la plupart en grande précarité sociale et, de plus en plus, en grande fragilité mentale. Depuis plusieurs années, nous imaginons avec ces publics des projets permettant de reprendre pied dans la société. Le projet intitulé *Oasis des délices : potager et verger* est de ceux-là. Il participe d'une réponse aux enjeux climatiques que nous exposons ci-dessus, mais aussi de cette mission visant à construire avec les publics que nous accueillons des projets inscrits dans la société pour permettre la reconstruction des personnes qui s'adressent à nous. Il s'agit d'une approche de type clinique qui repose sur la valorisation des cinq sens des individus (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût), chacun obéissant à une métrique différente permettant de se situer dans le monde, dans ses ambiances et ses atmosphères. Chacun de ces sens est diversement mobilisé par les personnes, certains de ces sens ne l'étant malheureusement plus guère dans nos sociétés de consommations unidimensionnelles. Cette éducation ou cette rééducation des sens s'inscrit dans une reconstruction du rapport au monde avec un impact probable sur les comportements, ce qui est au cœur des stratégies de développement<sup>17</sup>. Cet engagement dans un processus productif, même de faible dimension, souvent symbolique, permet aussi de prendre la mesure des différentes dimensions de la production de la valeur qui marie cinq formes d'économie (économie de marché, économie de redistribution, économie domestique, économie sociale et solidaire, économie de braconnage) entre lesquelles se distribuent différemment, selon les communautés-territoires, les rôles des mesnagères et des mesnagers.

Cette réflexion qui va à la rencontre des approches du développement soutenable communautaire pour se métisser avec elles pourrait être, aujourd'hui, au cœur de nos pratiques des territoires ruraux et urbains, (voir le *community-led local development*). Elle suppose des arts et des manières de faire chers à Michel de Certeau, stratégies du pouvoir dominateur en ses territoires et jeu subtil des tacticiens sur le territoire de l'autre<sup>18</sup>. La construction de cette oasis des délices fait appel à de nouveaux métiers et de nouvelles professionnalités hybrides, métis, parfois hérétiques qui sont le propre de celles et ceux que j'appelle les conspiratrices ou les conspirateurs des réformes. La mesnagère et le mesnager savent bien qu'il faut composer avec la réalité, d'une part celle de leurs territoires, de leurs lieux (l'environnement, *place* en anglais), de leurs gens et le genre (le social, *people* en anglais), de leurs institutions (l'économique et le politique), celles qu'ils se sont données et celles, externes, qui leur imposent leurs manières de voir et de faire. Rien n'est transférable d'un endroit à un autre, ni les lieux, ni les gens, ni les institutions, ni l'atmosphère. Seules les idées de projets peuvent être diffusées mais que sont-elles si on ne sait les repiquer dans un nouveau territoire, sous une autre atmosphère ? Face aux institutions extérieures, qui en imposent, la mesnagère et le mesnager doivent savoir conspirer pour contourner les obstacles bureaucratiques et routiniers afin de nouer des complicités au sein des institutions et auprès de ceux, souvent marginalisés, qui aspirent à vivre au sein de l'oasis des délices.

Illustrations : En haut situation de l'ODTI et de son jardin des délices projeté par Claude Jacquier (Le nord est en haut), au milieu à gauche « la convivialité sur les pierres glacées » l'hiver et à droite la place jadis arborée, en bas esquisse du jardin *L'oasis des délices* par Claude Jacquier. Crédit photographique : © Claude Jacquier.

---

17 Contrairement à la croissance, «qui est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension : pour une nation, le produit global net en termes réels», «... le développement, c'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global». Perroux François (1961).- L'économie du XXème siècle.- PUF.

18 «Les stratégies misent sur la résistance que l'établissement d'un lieu offre à l'usure du temps, les tactiques misent sur une habile utilisation du temps, des occasions qu'il présente et aussi des jeux qu'il introduit dans les fondations du pouvoir» ». Certeau Michel de.- L'invention du quotidien. arts de faire.- 10/18 UGE 1980 p. 14

Le calendrier de la révolution française fortement inspiré par le monde rural et paysan dans ces appellations des mois et des jours avait consacré à des fêtes, au moment de l'équinoxe d'automne, les cinq jours résiduels de son année découpée en 12 mois de 30 jours.

Cet équinoxe marquait la fin d'année, une fois toutes les récoltes engrangées. Pour nous urbains qui avons presque tout oublié de ces références paysannes, l'équinoxe d'automne est la rentrée scolaire et la rentrée politique. Depuis cinq ans, l'ODTI a retenu cette date pour sa fête Equinox Métis. Si l'oasis des délices voit le jour en cette année 2013, nous en profiterons pour célébrer aussi les fêtes révolutionnaires qui avaient été dédiées à la Vertu, au Génie, au Travail, à l'Opinion et aux Récompenses. Belle perspective.

#### Références

Certeau Michel de.- L'invention du quotidien. arts de faire.- 10/18 UGE 1980 p. 14

Perroux François (1961).- L'économie du XXème siècle.- PUF.

Serres, Olivier de (2001). Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs. Actes Sud (édition conforme à celle de 1804-1805, première édition 1620)

## Les collectifs de jardins dans la résolution de la crise urbaine : comparaisons France/Russie<sup>19</sup>

Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie

Différences quantitatives et qualitatives

En France, les jardins familiaux, d'insertion et partagés tels que définis par la loi<sup>20</sup> occupent dans une hypothèse haute un peu plus de 5 000 hectares et bénéficient à 750 000 personnes soit un urbain sur 75. On compte parmi eux environ 240 000 parcelles de jardins familiaux d'une taille allant de 20 à 300 m<sup>2</sup>. Il est interdit d'y construire une maisonnette pour y séjourner.

En comparaison, les collectifs de jardins et potagers urbains comptent en Russie plus de dix millions de parcelles de 300 à 1000 m<sup>2</sup> sur 1,2 million d'hectares, ce qui profite à environ 25 millions de personnes (un urbain sur quatre). Avec les formes individuelles de jardinage, ce sont autour de 24 millions de parcelles qui concernent entre la moitié et les deux tiers des urbains. Les jardiniers ont progressivement conquis le droit d'y construire une maisonnette pour y séjourner les week-ends et les vacances. Ce sont des espaces multifonctionnels.

La multifonctionnalité des collectifs de Russie

L'importante proportion d'urbains concernés, la dimension des parcelles et la possibilité de les utiliser comme espaces de villégiature permet à la société urbaine de mieux faire face aux chocs économiques et systémiques. C'est un tampon régulateur des crises.

Ce fut manifeste dans la crise des années 1990. Selon nos estimations, environ 20 % de la valeur de la production alimentaire de Russie fut alors fournie par les jardins urbains. Ils ont par ailleurs atténué le stress provoqué par la perte des emplois, la baisse considérable des niveaux de vie, l'élévation du taux de suicides et de la criminalité. Ces fonctions alimentaires et « antistress » évoluent selon la conjoncture économique, les désirs et les besoins des familles, ce qui donne de la flexibilité à la société.

Ce jardinage urbain n'est donc pas un moyen de traiter la pauvreté *à la marge*. Il peut permettre d'en sortir définitivement en élargissant et en consolidant la classe moyenne. Il ne remplace pas l'aide sociale mais en réduit l'importance et en modifie la signification.

Résultat d'une longue histoire, ces collectifs de jardins de Russie se sont fortement développés depuis la fin de l'Union soviétique et se transforment qualitativement. Ils présentent un modèle spécifique de rapport entre l'urbain et la nature qui se retrouve aussi, dans des proportions moins importantes, dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, du Centre et du Nord. L'invention de ce modèle en Russie dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle résulte d'une large réflexion et d'expériences multiples qui se référaient à la *datcha* d'origine aristocratique, aux cités jardins de Ebenezer Howard et aux idéaux socialistes de démocratisation. Le régime stalinien n'en voulut pas dans les années 1930 mais fut contraint d'en accepter le principe sous la pression de la guerre et des famines.

Aujourd'hui, la possession d'une parcelle de jardin avec sa maisonnette dans un collectif s'identifie à la construction d'un mode de vie apaisé et plus épanouissant.

---

19 Cet article est rédigé dans le cadre d'une recherche intitulée « L'utilisation des sols urbains et périurbains pour le développement durable des villes », et soutenue financièrement par le Programme GESSOL du ministère français de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

20 Proposition de loi *relative aux jardins familiaux et aux jardins d'insertion* (N° 368), adoptée par le Sénat le 14 octobre 2003



L'appartement urbain permet l'accès aux services de la ville : les emplois, l'éducation des enfants, certains loisirs, les soins médicaux. Le sol jardinier complète la panoplie des besoins à satisfaire : la sécurité alimentaire, le repos, d'autres loisirs, la récupération de la santé, la liberté, la consolidation des liens familiaux.

#### Signification pour la France et l'Europe de l'Ouest

Les trajectoires historiques, les contextes économiques, sociaux et culturels sont différents en Europe de l'Ouest. Il ne s'agit donc pas de copier ce type de modèle. Mais dans la crise actuelle où il faut inventer des solutions nouvelles, cette expérience invite à penser grand et à voir loin. Elle montre que les collectifs de jardins peuvent évoluer vers une alternative au modèle pavillonnaire, aujourd'hui décrié parce qu'il participe à l'étalement urbain destructeur de sols, et ne solutionne pas l'inégalité d'accès aux sols et aux autres éléments de la nature. Elle montre que le jardinage urbain n'est pas une survivance du passé rural, mais une création contemporaine, que l'urbain peut devenir un acteur du travail des sols pour un développement plus durable des villes sur le plan social et environnemental.

Photographies ci-contre : En haut Russie un sauna dans un jardin, en bas une parcelle dans un collectif en Russie. Crédit photographique : © Louiza Boukharaeva

#### Références

- Barlett, P.F. 2005, *Urban Place. Reconnecting with the Natural World*. Cambridge, MIT Press, 330 p.
- Burlen K. (sous la direction de). 1987. *Henri Sellier et les cités jardins 1900-1940. La banlieue Oasis*. Presses Universitaires de Vincennes 302 p.
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *L'utilisation des sols urbains et périurbains pour le développement durable des villes – Une alternative au modèle pavillonnaire*. Rapport final de la recherche conduite dans le cadre du programme GESSOL 3 du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie (MEDDE), avril 2013, à paraître.
- Boukharaeva L., Marloie M., Akhmetova S., 2012. *L'urbain et la nature : la dimension transdisciplinaire du développement durable de la ville*. Kazan, Edition de l'Université fédérale de la région de Volga. 288 p. (en russe ; introduction, conclusion et résumés des articles en anglais et français)
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *Des sols agricoles au service de la résilience urbaine: réflexions à partir du cas de la Russie*, Espaces, Sociétés n° 146, 2011/3.
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle en Russie*. *Economie rurale*, 2011, N° 326 octobre 2011.
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine* Vertig'O, 2010, 10 (2) [en ligne: <http://vertigo.revues.org/9919>].
- Boukharaeva L. M. 2011. Six ares of land: Resilience of city dwellers in Russia, in Tidball, Keith G.; Krasny, Marianne E. (Eds.), *Greening in the Red Zone: Disaster, Resilience and Community Greening*, Springer, New York.
- Boukharaeva L. M., Marloie M. *Family urban agriculture as a component of human sustainable development* CAB Reviews: Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources 2006 1, N° 025. <http://www.cababstractsplus.org/cabreviews>
- Cabedoce B., Pierson P. 1996. *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers – 1896-1996*, Grâne : Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, 1996 ; 221 p.
- Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. 1988. *Rapport Brundtland Notre avenir à tous*, traduit en français par Luc Gagnon et Harvey L. Mead. Editions du Fleuve et publications du Québec. Montréal.
- Djellouli Y., Emelianoff C., Bennis A., Chevalier J. 2010. *L'étalement urbain: un processus incontrôlable ?* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 257 p.
- Dubost F. 1984. *Côté Jardins*, Paris, Scarabée et Co, 174 P.
- Monédiaire G. 1999. *Agricultures urbaines et villes durables européennes. Droits et politiques du jardinage familial urbain européen*. Limoges : Presses universitaires, 334 p.

Office international du coin de terre et des jardins familiaux. 2011. *Les Fédérations européennes de jardins familiaux*. Brochure d'information, Luxembourg, 52 p.

Smit J., Ratta, A. & Nasr, J. 1996. *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities*. New York: United Nations Development Programme, 302 p.

## Débat autour des interventions de C. Jacquier et M. Marloie

Les débats relatifs aux interventions de Claude Jacquier et Marcel Marloie concernent « d'autres » jardins non localisés à proximité immédiate d'infrastructures de transport. Pour cette raison, nous rassemblons ensemble ces deux débats. Ces autres jardins permettent d'interroger des dimensions différentes comme l'économie et la gouvernance.

Public : La complexité de votre projet d'installation d'un jardin sur la place Edmond Arnaud à Très-Cloître réside dans le travail avec les institutions qui font appel à différents services, mais au-delà de ça, qu'est-ce qui fait que ce projet met autant de temps à émerger?

CJ : Ce projet a plusieurs freins. Des freins techniques qui sont à mon sens de faux arguments : on m'a dit qu'en amenant de la terre sur cette place, j'allais empêcher les camions de pompiers d'accéder aux bâtiments et qu'ils risquaient de s'embourber.

Les « vrais » arguments ne sont ni techniques, ni financiers... Ce lieu est considéré comme une zone de non-droit où les dealers exercent leurs activités. A 150 mètres se trouvent les administrations étatique et militaire. Mieux vaut que les problèmes restent concentrés-là plutôt qu'ils migrent vers les zones d'habitation ou vers les zones touristiques (stratégie de containment). La création d'un jardin amènerait d'autres publics qui dérangeraient ce business sous contrôle. Par ailleurs, les résidents sur la place sont tous des étrangers. Il n'y a donc pas d'enjeux électoraux. Ce quartier va bien, mieux vaut le conserver en l'état... En France, comme ailleurs, on préfère ne rien faire ou faire *tabula rasa*. Pour arriver à quelque chose, mieux vaut compter sur les conspirateurs des réformes capables de contourner les difficultés.

Public : Vous avez trouvé vos conspirateurs?

CJ : J'en fais partie et j'ai réussi à faire en sorte que deux adjoints au maire de Grenoble se battent entre eux à propos de ce projet, mais j'ai du travail à faire pour convaincre les différents services. A Grenoble, la question des jardins relève de 7 services différents. Ce travail de conspirations et d'identification des conspirateurs et des complices est le vrai boulot d'un architecte ou d'un développeur de projet : comment faire avec ces appareils institutionnels qui sont relativement bureaucratisés, corporatistes parfois et qui relèvent de champs de compétences et de déontologies différentes ?

Public : Dans quelle mesure les habitants sont mobilisés et acteurs de votre projet?

CJ : Près de 70 % de cette population a plus de 60 ans. Ces gens ont connu la guerre d'Algérie, certains d'entre eux étaient Moudjahidine et ils savent ce que sont la police et l'armée françaises... Donc les mobiliser face à l'administration relève de l'impossible. Ils ont néanmoins une capacité mentale à voir les choses, à analyser les situations, à juger des rapports de force, qui

Naissance du jardin  
/ Portage, acteurs

est tout à fait étonnante, mais ils ne se mettront pas en première ligne, parce que c'est trop risqué pour eux.

Public : Ce petit jardin, c'est 90 m<sup>2</sup> qui permettent de développer une réflexion urbaine, est-ce que c'est cette réflexion urbaine qui perturbe?

Naissance du jardin  
/ Echelles, enjeux urbains

CJ : Non, car cette place est en quelque sorte déconnectée du système urbain. L'enjeu serait d'intégrer les dealers dans le projet. A un moment, j'ai même dit au maire, au préfet et au directeur de la police : « il ne faudrait pas que les subventions baissent, sinon j'ouvre une boutique de deal sur la place ». Un dealer gagne environ 2500 euros par semaine. Quand je multiplie par 52 semaines, c'est plus que la subvention que je touche de la mairie.

La question de la localisation du deal est essentielle pour l'avenir de nos villes, parce que finalement, le deal est une économie de braconnage qui fait vivre une partie non négligeable de la population des quartiers en France. C'est un vrai secteur économique!

Au niveau de la forme architecturale et urbaine, je pense qu'on peut tout faire ça n'a pas vraiment d'importance. Ce qui compte pour faire avancer un projet c'est la connaissance fine des institutions car les blocages viennent essentiellement de là et il faut les faire sauter.

Public : Une occupation sauvage comme celle des territoires de bord de route n'est-elle pas envisageable ?

Jardins sauvages,  
occupation illégale

CJ : C'est exactement à cela que je pense, je vais casser le goudron et commencer le projet. J'attends 2014, c'est les élections municipales. Il faut toujours gérer le temps. En 2013, ça ne serait peut-être pas bienvenu. Il faut que je fasse quelque chose avant les élections de 2014.

Public : Une question pour Monsieur Marloie, y-a-t-il un lien entre ces collectifs de jardins russes et la réflexion sur la trame verte qui se dessine actuellement en Russie sur les délaissés industriels ?

Jardins et trame verte et  
bleue

MM : Je ne connais pas de liens entre la réflexion sur les jardins et la trame verte. Il y a certainement une réflexion sur les liens entre trames vertes et délaissés urbains qui sont nombreux du fait de la crise des années 1990. Jusque-là ce n'était pas une priorité. Les villes s'en occupent après avoir réglé d'autres problèmes plus urgents.

Au contraire, les jardins étaient une priorité de l'Etat et du fait de la crise les entreprises qui administraient les jardins ont interrompu cette activité. Les jardiniers ont donc été obligés de faire face à leurs problèmes et les associations sont devenues de vrais acteurs.

Gestion des jardins

Public : A qui appartient le foncier ?

Foncier

MM : Aujourd'hui 80% des terres appartiennent aux jardiniers. Ces terres leur ont été données en même temps que leur appartement. Au début, les démarches étaient très compliquées...

Public : Cette privatisation n'est pas remise en cause?

MM : Non! Elle continue, elle va jusqu'au bout!

Public : Parce qu'en Pologne, c'est calqué sur le même système de privatisation de la terre que la Russie. Aujourd'hui la fédération polonaise est quasiment en voie de disparition parce que les terres sont reprises par les promotions immobilières. Une loi est en train de décréter que toutes les terres privatisées ne doivent pas rester aux propriétaires des lieux mais doivent repartir sur le marché libre. Un jardinier est en capacité de vendre sa parcelle à n'importe quel promoteur si il le souhaite.

MM : En Russie, les associations se sont développées et l'Etat semble s'orienter vers une politique de reconnaissance et de consolidation du droit des jardiniers des collectifs. Il y a consolidation par en haut.

Public : Comment se fait-il que les gens n'aient jamais voulu habiter ces maisons, pour être proches de leurs jardins?

Vie du et au jardin

MM : Actuellement dans un certain nombre d'endroits, les gens habitent maintenant toute l'année. Il y a même certains endroits qui sont en train d'être transformés en village. Mais c'est loin des villes et l'hiver, il y a de la neige. Mais il y a actuellement beaucoup de discussions juridiques autour de ces questions : sur le droit de développer les collectifs ou pas, sur la construction en dur et sur l'évolution du modèle pavillonnaire...

Réflexions urbaines

Public : Ces zones de jardins étaient assez éloignées des centres, c'est un modèle assez rural, non ?

Localisation des jardins

MM: Non ce n'est pas un modèle rural. C'est une création des urbains. Du point de vue de la localisation des jardins, à peu près la moitié des jardins sont en périphérie de villes ou en limite de villes : on y va en bus, les lignes de bus se terminent dans les jardins. Environ une moitié se trouve un peu plus loin, à la campagne.

En périphérie de ville, c'était des zones où les Kolkhozes ne pouvaient pas se développer. C'est vallonné ou alors il y avait des marécages et des moustiques. C'était des travaux titanesques qui ont été entièrement réalisés par les jardiniers : (MM commente une photographie) une île qui était à fleur d'eau et qui maintenant a un peu plus de 1000 jardins de 300 m2 avec des maisonnettes.

Public : Vous avez dit que ça représentait 20-25% de la valeur de la production alimentaire, ce qui est pas mal. C'est quoi comme production, c'est une production pour l'autoconsommation, c'est pour la vente, est-ce qu'il y a un marché parallèle ?

Economie

MM : C'était 20, 25% en 1996. Parce que la production des Kolkhozes s'était effondrée. Maintenant c'est peut-être de l'ordre

de 10% ou moins. A l'époque, il s'agissait surtout de pommes de terre, de carottes, de choux, de légumes de base... et puis aussi des fruits et légumes d'été (tomates, fraises, framboises...) et des fruits d'hiver (pommes et poires par exemple) pour faire des conserves. Il y a un petit peu de commerce sauvage autorisé. Tous les grands marchés ont à côté un endroit où les jardiniers vendent leurs produits. Ça représente peu, de l'ordre de 1 à 5% de la production des jardins. Il y a aussi beaucoup d'échanges. Les gens donnent aux voisins, à la famille.

(MM commente des photos qu'il nous projette) A Kazan, dans les jardins de l'île, vous avez un magasin à l'entrée du site où sont vendus divers produits. Ici vous avez la maison de l'administration, où on fait les réunions, etc. J'en ai même vu une dans un autre site, où il y avait une prison. Il y avait une cellule et des gendarmes, pas pour les jardiniers mais pour ceux qui venaient voler. De vrais petits villages se recréent.

Le jardin village

Et là, ça dépend des endroits mais dans environ 30 à 40 % des cas, on trouve le sauna. On va dans les jardins pour être dans la nature et pour soigner son corps, se faire propre.

Le jardin loisir

Public : On a aussi observé ça en bord de route, dans les jardins, on trouve des installations qui vont vers le confort. Ce ne sont pas des datchas, mais malgré les nuisances de la route, malgré cet environnement assez dur il y a un aménagement, à la recherche d'une certaine ambiance...

MM : Maintenant, on trouve plutôt des personnes de la classe moyenne, avant on trouvait plutôt des personnes modestes.

Catégories sociales

Là-bas (MM parle d'un autre site de jardins) c'est toutes les catégories sociales, ça tenait à la manière d'organiser les collectifs. Les entreprises proposaient une parcelle à tous leurs salariés. Donc vous pouviez avoir le directeur qui avait une parcelle et puis à côté le chauffeur de taxi, etc. Là vous avez un entrepreneur en bâtiment et sa femme docteur en sociologie (MM nous montre une photographie).

Ce qui est intéressant avec le cas russe, c'est la liberté qu'il véhicule. Les interdictions dans les jardins français sont pour partie de l'archaïsme. Elles résultent de raisons qui ne correspondent plus à la réalité et aux besoins d'aujourd'hui.

« Libertés russes »



